

2824

3137-5

At the Bibliothèque  
du Congrès juridique

1891

n° 158

LA

# REINE BRUNEHAUT

PAR

Godefroid KURTH

Extrait de la Revue des Questions historiques, juillet 1891.

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE

5, RUE SAINT SIMON, 5

1891



LA

REINE BRUNEHAUT

LA  
**REINE BRUNEHAUT**

PAR

**Godefroid KURTH**

Extrait de la *Revue des Questions historiques*, juillet 1891.

PARIS  
BUREAUX DE LA REVUE  
5, RUE SAINT SIMON, 5  
—  
1891

## LA REINE BRUNEHAUT

---

L'imposante et tragique figure de Brunehaut a toujours eu le privilège d'intéresser les historiens. Bien qu'elle disparaisse à moitié dans la pénombre de nos lointaines origines, elle attire une attention qui se détourne volontiers d'autres figures plus récentes et mieux connues. Le mystère même dont elle s'enveloppe augmente la curiosité qu'elle inspire, en favorisant les controverses dont sa mémoire est l'objet depuis des siècles. Pour la majorité des lecteurs, le nom de Brunehaut évoque l'idée d'une grandeur sinistre et démesurée qui, après une lutte des plus ardentes contre la force des choses, finit par succomber sous la fatalité de ses crimes. C'est la personnification de l'ambition sans scrupule chez une femme à l'esprit viril. Brunehaut est l'Agrippine des Francs, mais une Agrippine qui atteint l'âge de quatre-vingts ans, et qui met au tombeau trois générations de ses descendants.

Ce point de vue est fort répandu. Cependant, chose remarquable, jamais aucun critique de quelque valeur n'a pu s'arrêter devant la figure de la reine d'Austrasie sans se demander si elle mérite la réputation qui lui est faite dans l'histoire. L'érudition historique naissait à peine que déjà Paul Emile, Jean du Tillet, Papirius Masson protestaient contre le verdict dont elle a été l'objet, et que le savant Étienne Pasquier<sup>1</sup> vengeait sa mémoire dans une dissertation pleine de science et de dialectique vigoureuse. On récusera peut-être Mariana, qui d'ailleurs se borna à prononcer quelques paroles en faveur d'une reine qui était sa compatriote, mais on devra reconnaître, avec la science de bon aloi, l'impartialité absolue de Lecoing, qui, dans ses *Annales ecclésiastiques*<sup>2</sup>, plaide la cause de Brunehaut avec autant de

<sup>1</sup> Dans ses *Recherches sur la France*, au tome I<sup>er</sup> de ses *Œuvres*. Amsterdam, 1723.

<sup>2</sup> *Annales Ecclesiastici Francorum*, tome II, Paris, 1666.





chaleur et de conviction qu'Étienne Pasquier lui-même. Cordemoy, auteur d'une *Histoire de France*<sup>1</sup> dédiée au dauphin, marche sur les traces de Leconte, et dépasse même la mesure en substituant plus d'une fois le ton du panégyriste à celui de l'historien. Mais, si les défenseurs se laissent parfois emporter au delà des bornes, combien sont faibles les réponses de ceux qui essaient de les réfuter ! Il n'y en a que deux, en vérité, qui l'aient entrepris : le premier, c'est Adrien de Valois, qui, souvent mieux inspiré, reste en dessous de lui-même dans les pages où il essaie de maintenir l'opinion traditionnelle<sup>2</sup> ; l'autre, c'est Gaillard, qui, dans un mémoire présenté à l'Académie des Inscriptions<sup>3</sup>, fait preuve d'une rare absence d'esprit critique, et ne rencontre pas même une seule des nombreuses objections de ses adversaires. Il est impossible de nier, pour qui veut lire attentivement toutes les pièces du procès, que les défenseurs de Brunehaut aient sur leurs adversaires une incontestable supériorité, sous le double rapport de l'érudition et du raisonnement. Néanmoins, les derniers sont restés les maîtres du terrain, et Brunehaut est, aux yeux de la postérité, une de ces figures dont on se sert le plus volontiers pour caractériser les crimes et les passions d'une époque. De nos jours, de nouveaux assauts ont été livrés à la tradition : M. Flobert<sup>4</sup>, M. Lucien Double<sup>5</sup>, M. Rubio y Ors<sup>6</sup> sont revenus à la charge, mais sans parvenir à modifier l'opinion du public. On ne veut pas renoncer au type traditionnel ; il semble que le siège soit fait, et, tandis qu'une multitude de réhabilitations historiques réussissent, à tort ou à raison, l'opinion reste absolument réfractaire à celle-ci.

Il y a à cela plusieurs causes. D'abord les lamentables exagérations d'avocat qu'on remarque chez plusieurs des champions de Brunehaut, notamment chez Cordemoy, et surtout, de nos jours, chez M. Double, ont mis l'esprit du public en défiance, et c'est justice. Ensuite, les défenseurs, en général, se sont bornés

<sup>1</sup> Tome I. Paris, 1685.

<sup>2</sup> *Rerum Francicarum*.

<sup>3</sup> *Mémoire sur Frédégonde et Brunehaut, contenant la réfutation de l'apologie entreprise par quelques auteurs* (dans les *Mém. de l'Acad. des Inscriptions et belles-lettres*, t. XXX, 1764).

<sup>4</sup> A. Flobert, *Brunehaut, étude historique*. Colmar, 1853.

<sup>5</sup> L. Double, *Brunehaut*. Paris, 1878.

<sup>6</sup> Rubio y Ors, *Brunehaut y la sociedad franco-galo-romana en la segunda mitad del siglo VI*. Barcelone, 1880. C'est, avec l'étude de Flobert, ce qui a été écrit de meilleur en notre siècle sur Brunehaut.

à argumenter et à raisonner sur les faits, mais sans placer le débat sur son véritable terrain, qui est l'examen critique des sources. La plupart se sont persuadé que dans celles-ci il n'y avait jamais que vérité ou imposture, et ne semblent pas s'être doutés des mille causes d'erreur qui s'y peuvent glisser. Chaque fois qu'ils ont dû contredire l'un de leurs témoins, ils l'ont brutalement accusé d'imposture et de mensonge, ce qui était injuste et inexact, et bien fait pour alarmer le lecteur le moins prévenu. Si bien qu'aucun des plus adroits défenseurs de Brunehaut n'aurait pu riposter à cette objection de Gaillard : « Connaissez-vous Brunehaut par une autre voie que par le récit de ces historiens qu'il vous plaît de regarder comme suspects ? Ecrieriez-vous son histoire sans leur secours ? En ce cas, peignez-la comme il vous plaira. Mais si vous ne la connaissez que par eux, tenez-vous-en donc à leur témoignage, voyez-la donc telle qu'ils l'ont peinte<sup>1</sup>. »

Cela étant, il m'a paru qu'il y avait lieu de reprendre l'examen du problème, en lui appliquant, pour la première fois, les procédés de la méthode critique. Si, comme on le verra, je me vois amené à formuler un jugement moins sévère sur la malheureuse femme vouée depuis si longtemps à l'exécration de la postérité, on ne pourra guère attribuer mon indulgence à la passion pour une thèse quelconque. Moi-même, dans les *Origines de la civilisation moderne*, j'avais tracé le portrait de Brunehaut avec les couleurs sombres de la palette vulgaire, et, si mes conclusions sont adoptées, j'aurai à remanier une page que je croyais écrite d'une manière définitive.

## I

Nous possédons quatre documents importants sur le règne de Brunehaut : ce sont la chronique de Grégoire de Tours, celle de Frédégaire, la vie de saint Colomban par le moine Jonas, et enfin la chronique neustrienne connue autrefois sous le nom de *Gesta Regum Francorum*, et qu'avec son dernier éditeur nous appellerons du titre plus exact de *Liber Historiæ*. Je ne fais pas état,

<sup>1</sup> *Op. cit.*, p. 656.

comme bien on pense, de la chronique d'Aimoin, que pendant les deux derniers siècles on traitait comme une source pour l'histoire des Mérovingiens, ni non plus de quelques autres écrits de date et de valeur diverses, dont j'aurai l'occasion de parler au cours de cette étude. On sait déjà ce que vaut Grégoire. Contemporain, bien informé, intelligent, intègre et sans parti pris, il mérite une entière confiance. Sa chronique est le miroir qui nous reflétera avec le plus de vivacité la figure de Brunehaut. Elle a été sa reine, sans doute, et on pourrait croire que cette circonstance a pu influencer sur son jugement ; mais Frédégonde aussi a été sa reine, et Dieu sait s'il la ménage ! D'ailleurs Grégoire ne juge pas Brunehaut, qui est encore vivante, et se borne à laisser parler les faits : nul ne s'avisera de croire qu'il les aurait arrangés.

Frédégaire est aussi sincère que Grégoire, aussi peu capable d'inventer ou d'altérer sciemment un fait quelconque ; mais combien il lui est inférieur comme témoin du règne de Brunehaut ! Grégoire écrivait sous la dictée des événements qui s'écoulaient sous ses yeux ; à l'époque où écrivait Frédégaire, il y avait au moins une génération que Brunehaut avait péri ! Tous les faits de son règne se perdaient déjà dans le demi-jour d'un passé obscur, et n'arrivaient à lui que sur les lèvres de la foule qui en altérait inconsciemment la couleur et les proportions. Cette tradition qu'il recueillait ainsi était singulièrement trouble : les calomnies propagées par les grands contre leur victime s'y rencontraient en nombre, et trouvaient d'autant plus facilement écoute que la fin tragique de la reine d'Austrasie disposait les imaginations à chercher dans ses fautes l'explication de ses malheurs. Naïvement, sans fraude, mais aussi sans critique, Frédégaire se fit l'écho de cette version confuse. Son récit a gardé les contours nets et les vives arêtes de la réalité ; mais, par endroits, il se couvre comme d'un nuage transparent, produit par l'imagination populaire, qui masque en partie la figure des objets et fait paraître indécis leur enchaînement.

Jonas de Suse, auteur de la *Vie de saint Colomban*, est moins connu, et mérite par conséquent de nous arrêter davantage. Moine de Bobbio depuis 618 jusque vers 640, il quitta son pays vers cette date pour venir habiter la Gaule, où il mourut abbé dans quelque monastère dont nous ne savons pas le nom. C'est l'hagiographe le plus important du VII<sup>e</sup> siècle. Il a écrit la vie de

saint Colomban et de tous les saints de son groupe (saint Eustaise, saint Attale, saint Bertulf, sainte Burgundofare), et dans les dernières années de sa carrière, il a encore composé celle de saint Jean de Réomé. La vie de saint Colomban est, sous tous les rapports, sa meilleure production. Etant encore en Italie ; mais sur le point de quitter ce pays, il avait promis à l'abbé Bertulf de l'écrire ; il tint promesse, et trois ans après, elle était achevée (640-643). Jonas n'avait pas connu personnellement saint Colomban, qui était mort en 615, trois ans avant son entrée à Bobbio, mais la première moitié de sa carrière s'était écoulée au milieu de ses meilleurs amis et de ses disciples de prédilection, et dans une atmosphère qui était, si je puis ainsi parler, encore toute remplie du souffle de cet homme extraordinaire. Son arrivée en Gaule contribua à le familiariser mieux encore avec l'histoire de son héros : il vit les lieux où le saint avait passé, il entendit de nouveaux témoins de ses actions, il revécut, pour ainsi dire, toute cette existence héroïque et grandiose du patriarche de sa famille monastique. Nul n'était donc mieux fait que lui pour traiter un pareil sujet avec compétence et amour. Il faut avouer que ses jugements sont moins sûrs que ses récits, et qu'il se place à un point de vue exclusivement monastique, jugeant les hommes et les choses selon leur rapport avec son couvent. Faut-il ajouter qu'il manque du sentiment de la mesure, et qu'en vrai disciple de saint Colomban, il garde dans l'appréciation de l'adversaire une âpreté qui éclate souvent, dans son récit, en imprécations violentes ? Pour lui, toute opposition, petite ou grande, qui a été faite à son saint, est un crime inexpiable ; chaque adversaire devient un ennemi ; chaque ennemi est un scélérat capable des plus grands forfaits. Il faut l'entendre parler d'Agrestius, ce moine de Luxeuil qui ne paraît pas avoir été sans quelque mérite, mais qui eut le tort de se révolter contre la règle de saint Colomban : c'est, dit-il, un chien qui mord de ses dents furieuses, c'est un porc plein de boue qui fait entendre des grognements<sup>1</sup>. Ega, le maire du palais de Dagobert, est traité avec plus de respect, mais non plus de justice : il est présenté comme l'ennemi du couvent de Faremoustier, qu'il ne cesse de persécuter et de léser de toute manière, jusqu'à ce qu'il périt en-

<sup>1</sup> « Adversus regulam ejus canino dente garriens ac veluti cœnosa sus grunniens. » *Vita Eustasii*, c. 9.

fin, frappé de la main de Dieu, par une juste punition de ses iniquités<sup>1</sup>. Qui reconnaîtrait ici l'homme dont Frédégaire nous fait un si pompeux éloge<sup>2</sup>, et duquel nous savons au surplus qu'il est mort dans son lit, à Clichy-lez-Paris<sup>3</sup> ?

Quant au moine parisien qui écrivit vers 727, sous le titre de *Liber Historiæ*, un rapide résumé des annales des Francs, depuis leur origine jusqu'à son époque, il est suffisamment connu. La partie de son écrit consacrée au règne de Brunehaut n'est, comme je l'ai montré ailleurs, qu'un centon de plusieurs traditions légendaires cousues l'une à l'autre et sans valeur historique, bien qu'elles soient extrêmement intéressantes pour faire connaître la formation des chansons épiques chez les Francs de l'époque mérovingienne<sup>4</sup>.

Tels sont les principaux documents qui nous font connaître l'histoire de Brunehaut. Le premier est contemporain ; les deux autres appartiennent à la génération qui suivit sa mort, le quatrième enfin est séparé d'elle par la distance de plus d'un siècle. Or, il est à remarquer que la physionomie de cette reine va en s'altérant progressivement de l'un à l'autre, et que cette altération se fait dans le sens d'une dégradation constante des qualités morales et d'une accentuation énergique des traits barbares. Irréprochable et presque sympathique dans Grégoire de Tours, violente et sans scrupules dans Jonas, elle apparaît sanguinaire et perfide dans Frédégaire, et enfin, dans le *Liber Historiæ*, elle devient la furie tragique à qui les destinées semblent avoir confié le soin de présider à l'extermination de la race mérovingienne.

D'après cela, on pourrait être tenté de conclure que, comme les héros des premiers jours de la monarchie franque, comme Clovis, comme Clotilde, Brunehaut a été la victime de l'imagination épique de son peuple, qui, à force de la concevoir comme le type de la reine virile, a fini par ne plus laisser sur sa

<sup>1</sup> *Vita sancti Burgundofaræ*, c. 7, dans Mabillon, II, p. 425.

<sup>2</sup> *Chronicon*, c. 80.

<sup>3</sup> « Anno tertio regni Chlodovizæ Aega Clipiaci villa vixatus a febre moritur. » *Fredeg., Chron.*, c. 83.

<sup>4</sup> G. Kurth, *Étude critique sur le « Gesta Regum Francorum »* dans les *Bulletins de l'Académie Royale de Belgique*, 3<sup>e</sup> série, XVIII, 1889.

B. Krusch. Préface de l'édition du *Liber Historiæ Francorum* dans les *Scriptores Rerum Merovingicarum*, t. II. Hanovre, 1888.

figure que les traits les plus farouches de l'énergie féminine. Mais ce serait trop se presser de conclure. La question est de savoir si, en réalité, la vie de cette princesse elle-même n'a point passé, comme son histoire, par des phases diverses dans lesquelles son caractère se sera développé, ou pour mieux dire, altéré au gré des circonstances. Qui sait si les légendaires n'ont pas raison, et si les quatre portraits différents que nous possédons d'elle ne correspondent pas à des phases différentes de sa vie morale et de son rôle politique ? Il serait facile de le soutenir, tout au moins, et la thèse ne manquerait pas de vraisemblance. On nous montrerait Brunehaut, tant qu'elle fut la jeune épouse aimée de Sigebert ou la mère respectée de Childebart, déployant dans le calme d'une puissance non contestée ces qualités royales et cette générosité native qui jettent un jour si favorable sur sa physionomie dans les récits de Grégoire de Tours. Plus tard, lorsque la mort imprévue de son fils, puis celle de son petit-fils, la laissèrent seule aux prises avec une aristocratie farouche et cruelle qui ne reculait pas même devant les attentats à sa vie, nous la verrions recourir à tous les moyens pour se défendre, et perdre peu à peu son empire sur ses passions, avec la notion claire et nette de la moralité des actes. Alors, dans l'acharnement d'une lutte sans merci, elle finirait par frapper à l'aveugle autour d'elle ; elle deviendrait violente avec les violents et perfide avec les perfides ; elle égalerait leurs crimes par ses crimes. Et la légende populaire, en s'emparant de sa réputation désormais vouée à l'exécration populaire, ne modifierait pas ses traits caractéristiques, et se bornerait à les accentuer dans le sens indiqué par la réalité<sup>1</sup>.

En est-il bien ainsi, et la correspondance entre nos sources et son histoire se ramène-t-elle réellement à une équation de ce genre ? En d'autres termes, nos sources, étant ce qu'elles sont,

<sup>1</sup> « Mais Brunehaut, déjà vieillie, n'avait conservé que l'ardeur intrépide de ses jeunes années ; elle n'en avait plus la générosité ni la droiture. Elle avait tout sacrifié à la passion de dominer et à la tentation de rétablir une sorte de monarchie romaine. » Montalembert, *Les Moines d'Occident*. Paris, 1860, t. II, p. 438.

« Avec ses belles années disparut ce qu'il y avait de généreux en elle : son amour actif de l'ordre et de la civilisation dégénéra en besoin du pouvoir à tout prix, en ambition égoïste et cupide ; tous les moyens lui devinrent



peuvent-elles être admises sans contrôle, et sommes-nous dispensés de les soumettre à une analyse rigoureuse, avant de formuler un jugement définitif? Je ne crois pas avoir besoin de répondre à cette question autrement que par l'étude qui va suivre.

## II

Les premières années de Brunehaut furent heureuses et prospères. Fille de rois, elle entrait dans la famille mérovingienne avec le prestige que lui donnait le sang de ses aïeux et l'éclat d'un trône illustre. Les Francs, depuis les jours de sainte Clotilde, n'étaient plus habitués à lever leurs yeux sur des reines pareilles. Le plus souvent, les femmes de leurs rois n'étaient que des concubines recrutées dans les plus basses couches de la domesticité, et ces créatures vulgaires, obligées de se partager à plusieurs le cœur de leurs époux, n'étaient guère capables de le fixer. Grand fut donc l'éclat d'une cour à la tête de laquelle brillait, pour la première fois depuis longtemps, une reine authentique. Les deux royaux époux étaient dignes l'un de l'autre. Sigebert apportait la vigueur native d'une jeunesse chaste<sup>1</sup>, que n'avaient pas souillée les embrassements des servantes, et la générosité d'un naturel qui savait aimer et qui savait pardonner<sup>2</sup>. Quant à Brunehaut, elle était, nous dit l'historien, belle, élégante, de manières distinguées, avec un esprit fertile en ressources et une conversation pleine de charmes<sup>3</sup>. « Le mariage fut célébré avec un éclat exceptionnel ; un des principaux officiers du palais alla chercher en Espagne la jeune fiancée, qu'il ramena avec de riches présents. Sigebert, à leur arrivée, donna des fêtes splendides auxquelles furent invités tous les grands du royaume, et pour la première fois, dans une cour

bons ; toute notion du juste et de l'équité disparut dans son âme ; elle finit par descendre au niveau de ses ennemis. » Henri Martin. *Hist. de France*, II, p. 106.

Des vues identiques sont formulées par Hauck, *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. I, p. 154.

<sup>1</sup> Fortunat, *Carm.*, VI, 1, 25-26.

<sup>2</sup> « Ut erat clemens. » Greg. Tur., IV, 23.

<sup>3</sup> Greg. Tur., IV, 27. Cf. Fortunat : « Pulchra modesta decens sollers... grata benigna. Ingenio vultu nobilitate potens. » *Carm.*, VI, 1<sup>a</sup>, 37.

mérovingienne, on entendit la voix de la poésie classique s'élever pour chanter, dans la langue de Virgile, un mariage royal si riche en grandes promesses.

L'union semble avoir été heureuse. Sigebert fut fidèle à sa femme ; du moins il est un des rares princes de sa famille auxquels on ne connaisse ni maîtresses ni enfants naturels. Un fils et deux filles que Brunehaut lui donna, au cours d'une union de sept ans, ne firent que resserrer leurs liens. Arienne, elle avait dès les premiers jours embrassé la foi catholique, éclairée, dit le bon Grégoire, par les enseignements des évêques et par les entretiens de son jeune époux<sup>1</sup>. Cet ascendant qu'il avait sur elle, tout nous montre qu'elle l'avait sur lui<sup>2</sup>.

L'exemple du jeune couple porta bientôt ses fruits. Chilpéric, le frère de Sigebert, voulut avoir, lui aussi, une reine véritable, et, pour obtenir la main d'une sœur de Brunehaut, il consentit à licencier tout son harem. Encore fallut-il qu'il promit, par un serment solennel, de ne jamais renvoyer l'épouse qu'on accordait à ses désirs. Mais il ne sut pas longtemps rester fidèle à un rôle au-dessus de ses forces : peu de temps après, succombant aux séductions de la plus insidieuse de ses concubines, il se débarrassait de Galeswinte par le crime, et il ne craignait pas de faire asseoir sur son trône Frédégonde, la furie homicide.

A partir de ce moment, les deux femmes se trouvèrent en présence l'une de l'autre. Il y avait longtemps, sans doute, que

<sup>1</sup> Greg. Tur. IV, 27.

<sup>2</sup> C'est ici le lieu de discuter le passage de Frédég. (*Chron.* III, 57), soutenant qu'elle s'appelait Bruna, mais que lors de son mariage on augmenta son nom pour l'orner, et qu'on l'appela Brunehilde (Cf. Aimoin III, 4, dans Bouquet, III, p. 67). Ce que Huguenin (*Hist. d'Austrasie*, p. 114) paraphrase comme suit : « Sigebert voulut qu'elle prit un nom plus digne d'elle ; il ordonna d'ajouter à celui de Brune l'épithète (*sic*) germanique de *child*, et elle s'appela Brunehild, c'est-à-dire l'héroïne au teint brun. » Frédégaire ignore ou oublie que le nom de Brunehild est un nom primitif fort répandu chez les nations germaniques, qui signifie la *vierge cuirassée*, et qui trouve son explication dans les légendes mythologiques du nord ; il ignore que *Bruna* n'est qu'un diminutif de *Brunehild*, et formé d'une manière très régulière, conformément au génie de l'onomastique allemande (V. P. Stark, *Die Kosenamen der Germanen*. Vienne, 1866, p. 272). Mais l'erreur de Frédégaire s'explique par le texte d'une prophétie qu'il avait sous les yeux et qui disait : *Veniet Bruna de portibus Spaniae*, etc. Il n'a pas su se rendre compte de l'abréviation, et, convaincu que le vieux document consulté par lui contenait la forme la plus ancienne du nom de Brunehaut, il a forgé une explication telle quelle de la forme Brunehild.

Frédégonde jalousait chez sa rivale cette supériorité naturelle du sang et de l'éducation qui la désignait pour le trône. Ce qu'elle ne pouvait lui pardonner, c'était d'avoir été, par sa seule présence, la cause que Chilpéric s'était dégoûté des servantes. Qui pouvait garantir que c'était pour la dernière fois ? La fille des rois a dédaigné, pendant longtemps, la haine atroce qui couvait contre elle dans le cœur implacable de la servante couronnée. Ame hautaine et royale, que lui importait la concubine de son beau-frère ? Heureuse aux bras de son époux, consultée et écoutée par lui, admirée de ses peuples, elle jouissait en paix de son amour et de son bonheur.

Rapides et enivrantes furent pour la jeune reine les premières années de son mariage, mais elles sont restées vides pour l'histoire, et Grégoire de Tours n'a rien à nous en dire. Frédégaire, lui, y découvre dès lors, un crime atroce perpétré par Brunehaut. A peine avait-elle mis le pied en Austrasie qu'elle aurait rendu odieux à Sigebert le maire du palais Gogon, le même qui était allé la chercher en Espagne et qui l'avait amenée au pays des Francs. Et Sigebert cédant aux instigations de sa femme, aurait fait mettre à mort ce fidèle serviteur <sup>1</sup>. Il n'y a là qu'une erreur manifeste de Frédégaire. Loin d'être immolé à la haine de Brunehaut, dès la première année de mariage de son maître, Gogon mourut de mort naturelle quinze ans plus tard, au témoignage formel de Grégoire de Tours <sup>2</sup>. Il est heureux que nous puissions l'invoquer ici, car il réduit à néant la réputation de cruauté et de perfidie précoce qui, autrement, entourerait dès sa jeunesse la figure de la reine d'Austrasie <sup>3</sup>.

Brunehaut ne sortit de son heureuse obscurité que le jour où on lui eut lâchement tué sa sœur, à l'instigation de Frédégonde ; alors elle demanda vengeance. C'était son droit et peut-être même son devoir ; dans tous les cas, elle obtint satisfaction. Gontran de Bourgogne prêta main-forte à l'époux de Brunehaut, et Chilpéric dut payer à celle-ci le *wergeld* de la morte, en lui livrant les villes qu'il avait données en *morgengabe* à Galeswinte : c'étaient Bordeaux, Limoges, Cahors, Benarn et Cieu-

<sup>1</sup> Frédég., III, 59.

<sup>2</sup> Greg. Tur., VI, 1.

<sup>3</sup> Cf. Lecointe, *Annales Ecclesiastici*, a. 566, n° 67.

tat <sup>1</sup>. Chilpéric ne se consola jamais d'avoir payé son crime si cher ; désormais Sigebert dut vivre toujours sur le qui-vive, la main sur la garde de l'épée, car le roi de Neustrie ne cessait de se jeter sur les villes de la Loire qui lui appartenaient, et spécialement sur celles qui formaient le douaire de Brunehaut. Je n'ai pas le loisir de faire ici, d'après Grégoire de Tours, le récit de cette lutte acharnée dans laquelle Chilpéric fut toujours l'agresseur, et au cours de laquelle les provinces de Sigebert eurent à souffrir toutes les souffrances, si bien qu'au dire du chroniqueur il s'éleva dans les églises des gémissements pires qu'au temps de la persécution de Dioclétien <sup>2</sup>. Sigebert, après avoir chassé une première fois Chilpéric et une seconde fois son fils Clovis, voyant une troisième invasion dirigée par Théodebert, autre fils de Chilpéric, se décida à frapper un grand coup : il fit venir d'outre Rhin des forces considérables et entra en Neustrie. Grande fut la terreur qu'inspirèrent ces barbares farouches et indisciplinés, qu'il était plus facile de déchaîner que de maîtriser, et que Sigebert lui-même ne tenait pas toujours en bride. Chilpéric se hâta de demander la paix, que, cette fois encore, son frère lui accorda généreusement. Mais à peine le roi d'Austrasie avait-il regagné son pays, que Chilpéric reprenait les armes, s'alliait à Gontran de Bourgogne et envahissait la Champagne.

Afin que rien ne manquât à la déloyauté de cette nouvelle agression, il faisait en même temps ravager le pays de la Loire par son fils Théodebert, jeune prince qui, tombé aux mains de Sigebert pendant une précédente campagne, avait été rendu à la liberté moyennant le serment de ne plus porter les armes contre lui. Cette fois, la série de trahisons dépassait la mesure, et l'on comprend avec quelle terreur les populations de la Neustrie apprirent que Sigebert approchait pour châtier le perfide. On se disait qu'après avoir si souvent essayé de le désarmer à force de générosité, il ne prendrait plus conseil, cette fois, que d'une trop juste colère ; on ajoutait que Brunehaut enflammait

<sup>1</sup> Greg. Tur., IX, 20.

Qui a dit à Henri Martin (*Hist. de France*, t. II, p. 47) que « la fière Brunehild fit passer sa soif de vengeance dans le cœur de son époux, et entraîna jusqu'au pacifique Gontran... que la mort seule (de Hilpirik) eût satisfait Brunehilde, mais que les leudes obligèrent la reine d'Austrasie à accepter le rachat du sang ? » Tout cela est conjecture gratuite.

<sup>2</sup> Greg. Tur., IV, 47.

par ses paroles ses sentiments d'indignation et son désir de vengeance. Déjà, pendant que Sigebert s'avancait victorieusement sur Paris, Chilpéric, abandonné des siens, se réfugiait avec sa famille à l'extrémité de son royaume, derrière les murs de Tournai. Alors, ému de pitié à la pensée du sort qui se préparait pour son peuple, saint Germain de Paris s'adressa à Brunehaut.

« On répand de toutes parts, lui écrivit-il, des bruits qui nous effraient ; on dit que c'est sur vos conseils et à votre instigation que le glorieux roi Sigebert met tant d'acharnement à vouloir perdre cette contrée. Ce n'est pas que nous ajoutions foi à ces bruits, mais nous vous supplions de ne pas permettre qu'on trouve l'occasion de lancer contre vous ces accusations si graves et si redoutables. Dieu m'est témoin que j'aurais voulu mourir pour sauver ce peuple, ou du moins périr de quelque manière que ce fût avant son extermination, pour ne pas être témoin de ses malheurs. Mais les deux rois rejettent la faute l'un sur l'autre, et aucun d'eux ne soumet sa cause au jugement de Dieu pour la laisser trancher par lui. Puis donc que ni l'un ni l'autre ne daigne nous entendre, c'est à vous que nous adressons nos supplications, car, si ce royaume périt par leur faute, ce sera un bien triste triomphe pour vous et pour vos fils. Puisse ce pays n'avoir qu'à se féliciter de vous avoir reçue, parce que vous lui aurez apporté le salut et non la ruine ! » Telles étaient les supplications du saint vieillard. Quelle suite les deux époux y auraient-ils donnée ? Eussent-ils, après avoir réduit Chilpéric à l'impuissance, pardonné une nouvelle fois, ou les suggestions de la colère auraient-elles été plus fortes que les conseils de la religion ? Grégoire de Tours semble convaincu de cette dernière alternative ; mais son opinion n'est qu'une hypothèse que les événements ne permirent pas de vérifier<sup>2</sup> : en effet, à quelques jours de là, Sigebert tombait sous les poignards des assassins

<sup>1</sup> Bouquet, IV, 80. Cf. Greg. Tur., IV, 51.

<sup>2</sup> Selon Grégoire de Tours, IV, 51, au moment où Sigebert partit pour Tournai, où il allait débusquer son frère de sa dernière retraite, saint Germain lui aurait dit : « Si tu pars et que tu n'aies pas l'intention de tuer ton frère, tu vivras, et tu reviendras vainqueur ; si tu as d'autres intentions, tu mourras. » Sigebert, par la faute de ses péchés, négligea d'écouter ce conseil. On pourrait se demander ici si l'histoire n'a pas été un peu dramatisée après coup, toujours en vertu de ce point de vue sur le gouvernement temporel de la Providence, qui a engendré tant de légendes. Sigebert a péri, pourquoi ? Sans doute parce qu'il devait être puni de quelque faute,

envoyés par Frédégonde, et un soudain revirement de la fortune plongeait sa veuve dans l'abîme qui semblait prêt à s'ouvrir sous les pas de Chilpéric.

La situation était des plus critiques pour Brunehaut. Confiante dans le succès des armes de son mari, elle était venue, dès le lendemain de la victoire, s'installer avec ses enfants à Paris, dans sa nouvelle capitale : elle s'y trouva, à la mort de Sigebert, prisonnière de Chilpéric, et gardée à vue pour le compte de ce roi, qui, sortant de Tournai, s'avancait à grandes marches pour reprendre possession de tout son royaume. Qu'allait-elle devenir maintenant qu'elle se trouvait entre les mains d'un vainqueur sans générosité, conseillé par la créature perverse qui haïssait dans Brunehaut la supériorité d'une rivale et le sang de Galeswinte ? La malheureuse femme devait tout redouter, et ce furent des jours pleins d'angoisse qui s'écoulèrent pour elle avant l'arrivée de son vainqueur. Elle ne perdit pas cependant cette énergie et cette résolution qui ne lui firent jamais défaut dans toute sa longue carrière, et, alors qu'elle tremblait pour elle-même, elle se préoccupa de ce qu'allait devenir son fils orphelin. Cet enfant était plus menacé qu'elle-même : à aucun prix, il ne fallait le laisser tomber dans les mains de son oncle, qui, s'inspirant de sanglants exemples de famille, aurait sans doute fait périr le seul héritier qui pût lui disputer la couronne d'Austrasie. Gardée à vue, elle ne pouvait espérer de se sauver avec lui, mais elle eut le courage de s'en séparer en ce moment critique, et le talent de mener à bonne fin cette périlleuse entreprise. De concert avec elle, le duc Gundowald, un des grands du royaume d'Austrasie, parvint à faire esquiver secrètement l'enfant, qu'il mena en Austrasie où il le fit reconnaître<sup>1</sup>. La dynastie de Sigebert était sauvée, et Brunehaut pouvait attendre l'avenir d'un cœur plus léger. Chilpéric la traita avec peu de ménagement : il la sépara de ses filles, qui furent envoyées à

et cette faute, en l'espèce, quelle était-elle, sinon une intention fratricide ? Mais comment le chroniqueur pouvait-il connaître les intentions de Sigebert ? Cf. dans le même Grégoire de Tours, III, 6, l'histoire de saint Avitus et du roi Clodomir.

Henri Martin, II, p. 55, écrit que « Sigebert se dirigea vers le Nord pour aller, d'une même course, prendre la couronne de Neustrie et la tête de Hilpirik, promises toutes deux à l'ambition et à la vengeance de Brunehilde. » Il est inutile de dire qu'il n'y a rien de cela dans les sources.

<sup>1</sup> Greg. Tur., V, 1.



Meaux ; elle-même, après lui avoir pris tous ses biens, il la reléguait à Rouen, c'est-à-dire le plus loin possible de tout secours d'Austrasie<sup>1</sup>. Tout semblait perdu pour elle, et la tragique destinée de sa sœur Galeswinte était la perspective la plus probable qui s'ouvrait devant ses yeux pendant ces tristes journées d'exil. Mais les ressources de Brunehaut grandirent avec sa détresse. Jeune, belle et séduisante au milieu de ses larmes et de ses voiles de deuil, elle avait fait une impression profonde sur le cœur de Mérovée, fils de Chilpéric. Au retour d'une mission que lui avait donnée son père, il courut la rejoindre à Rouen, et, profitant de la faiblesse qu'avait pour lui son parrain, l'évêque Prétextat, il l'épousa malgré les empêchements canoniques<sup>2</sup>.

Ce n'est pas l'irrégularité qui choque le plus dans cette union : les barbares ne s'habituaient qu'à la longue aux sévères prescriptions de l'Église sur cette matière, et les deux époux purent se dire que leur conscience était à l'aise, puisque l'évêque avait béni leur union. Mais on peut être plus étonné qu'au moment de mettre sa main dans celle de Mérovée, Brunehaut n'ait pas vu l'ombre de Sigebert se dresser entre elle et le fils de son meurtrier. Pour oublier sitôt son premier mari et pour être infidèle à sa mémoire, avait-elle des raisons ? Aima-t-elle réellement Mérovée ? N'est-ce pas le sentiment de sa poignante détresse qui la poussa à se jeter dans des bras qui s'ouvraient

<sup>1</sup> Greg. Tur., V, 1.

<sup>2</sup> On sait que plus tard Prétextat fut poursuivi pour avoir béni ce mariage, parce qu'il était contraire au droit canonique ; par la même occasion Chilpéric, instigué par Frédégonde, l'accusa d'avoir conspiré contre lui avec la reine d'Austrasie, *quod veritate subsistebat*, ajoute Frédégaire, qui raconte cet épisode. Mais il reçoit un démenti anticipé de Grégoire de Tours, qui, ayant fait partie du concile chargé de juger l'évêque de Rouen, parle ici avec toute l'autorité d'un juge. Selon lui, Prétextat a été accusé par de faux témoins, et l'âme de toute l'intrigue a été Frédégonde, qui a su faire passer pour une trahison envers son roi l'imprudente tendresse de l'évêque pour son filleul. Cette femme criminelle essaya même de corrompre les juges ; elle réussit auprès de plusieurs, mais elle fut repoussée avec indignation par Grégoire de Tours, à qui elle avait fait offrir 200 livres d'argent s'il consentait à la condamnation de Prétextat. Ce dernier, leurré par l'espoir d'obtenir sa grâce s'il faisait un humble aveu, eut le tort de se déclarer coupable : mal lui en prit, car on en profita pour l'accabler et pour faire croire au public qu'il était réellement. Frédégaire est l'écho de la rumeur fautive propagée par les séides de la reine de Neustrie.

avec tant d'amour ? Ou plutôt ne voulut-elle pas simplement se servir du jeune prince comme d'un instrument qui devait rétablir sa fortune et l'aider à de nouvelles vengeances ? Ce qui est certain, c'est que ce fut un funèbre et douloureux roman que celui du jeune Mérovée ! Dès le lendemain du mariage, il fallut se mettre en quête d'un asile où l'on échapperait à la vengeance de Chilpéric, qui accourait furieux. Il y avait sur les remparts de Rouen un petit oratoire en bois que les fidèles avaient élevé en l'honneur de saint Martin : c'est là que se réfugièrent les deux infortunés. Chilpéric essaya vainement de les en faire sortir ; n'y parvenant pas, il finit par promettre, en termes ambigus, de ne les point séparer, mais à peine eurent-ils, confiants dans cette promesse, franchi le seuil de l'asile sacré, que le serment fut violé, et que Mérovée, séparé de son épouse, fut emmené par son père à Soissons<sup>1</sup>. Là, à ce qu'il paraît, il trempa dans un complot ourdi par d'anciens fidèles de Sigebert, et qui avait pour but d'enlever cette ville à Chilpéric, mais la tentative échoua, et Mérovée, de plus en plus suspect à son père, se vit désormais gardé à vue ; peu après, Chilpéric le faisait tondre et ordonner prêtre, et l'enfermait au monastère de Saint-Calais au Mans. Le malheureux parvint à s'échapper une nouvelle fois et se sauva à Saint-Martin de Tours où il vécut quelque temps ; mais, apprenant que son père s'approchait avec une armée pour l'en arracher, il se mit en quête d'un nouvel asile en se réfugiant auprès de sa femme<sup>2</sup>.

Brunehaut, en effet, était parvenue, sur ces entrefaites, à regagner l'Austrasie. S'était-elle échappée, ou les grands de ce pays l'avaient-ils réclamée au nom de leur souverain ? Grégoire a oublié de nous le dire, mais le *Liber Historiæ* ne fait sans doute qu'une conjecture conforme à la réalité en nous disant qu'elle dut sa mise en liberté à une démarche formelle de l'Austrasie<sup>3</sup>. Il est peu probable, en effet, que cette nation se résignât à laisser la mère de son roi aux mains de ses acharnés ennemis, et les grands, qui seuls auraient pu avoir intérêt à empêcher son retour, ne savaient pas encore, sans

<sup>1</sup> Greg. Tur., V, 2.

<sup>2</sup> Greg. Tur., V, 3 et 14.

<sup>3</sup> « Post hæc Childebertus junior legationem ad Chilpericum misit propter Brunchildem, matrem suam. Ille quoque pacifice reddidit eam. » *Liber Historiæ*, c. 33. Cf. Aimoin, III, 16.

doute, quel redoutable adversaire ils allaient trouver en Brunehaut<sup>1</sup>. Ils lui fournirent bientôt une occasion solennelle de se convaincre de la destinée qu'ils entendaient lui faire dans le royaume de son fils. A peine le malheureux Mérovée, traqué comme une bête fauve par son père, eut-il mis les pieds sur le sol de l'Austrasie, qu'ils l'en expulsèrent impitoyablement. L'infortuné dut alors recommencer cette vie errante qui, de désespoir en désespoir, devait bientôt l'acculer au suicide<sup>2</sup>. Ainsi périt le deuxième mari de Brunehaut. Si elle l'avait aimé, quels sentiments éprouva-t-elle, et que se passa-t-il dans cette âme sombre et profonde, condamnée désormais à l'éternel silence du cœur ? On peut le deviner. Le poème de la vie était fini pour elle : l'ère des cruelles et terribles réalités s'ouvrait.

La situation politique faite à Brunehaut, dès les premiers jours de son veuvage, fut celle d'un effacement absolu. Maîtres du gouvernement, les grands ne lui laissaient aucune influence : elle n'était ni reine, ni régente, elle n'était que la mère du roi. Cependant, comme la mairie du palais était alors dans les mains de Gogon, qui semble avoir été un fidèle de Sigebert, elle a peut-être joui d'une certaine considération ou du moins d'un certain repos qui disparut par la suite. Au reste, Gogon lui-même était, ou gagné à la politique des grands, ou impuissant à la modérer : autrement il eût épargné à sa souveraine cette suprême amertume, l'expulsion de Mérovée. Mais la cour de Neustrie était toute-puissante en Austrasie ; elle y régnait par l'intrigue et peut-être par l'argent, mais surtout par la communauté de ses intérêts avec ceux de l'aristocratie. A humilier la dynastie austrasienne et à menacer son allié naturel, le roi de Bourgogne, Chilpéric et la noblesse d'Austrasie trouvaient chacun son intérêt spécial, qui était la garantie de leur alliance. Nous voyons donc se former dès les premiers jours de la minorité de Childebert, un parti compact et nombreux de grands qui s'entendit avec Chilpéric et fit une

<sup>1</sup> Cela n'autorisait pourtant pas A. de Valois à peindre le retour de Brunehaut en Austrasie comme un triomphe, et à nous montrer les grands, et en particulier Gundowald, l'entourant de félicitations et maudissant Chilpéric (*Rev. francic.*, II, p. 77). Huguenin (*Hist. du royaume d'Austrasie*, p. 149) n'est pas plus réservé : « Brunehaut, dit-il, envoya prier le maire du palais de Metz de demander au nom de Childebert sa liberté. » Flobert, *op. cit.*, p. 19, et Double, *op. cit.*, p. 50, admettent la version du *Liber Historie*.

<sup>2</sup> Greg. Tur., V, 14.

opposition constante à la Bourgogne. A la tête de ce parti étaient Ægidius, le remuant évêque de Reims ; Gontran Boson, dont les aventures remplissent la chronique de Grégoire de Tours ; Gundowald, qui avait ramené le jeune roi en Austrasie ; Rauching, Ursio, Bertfried et autres seigneurs aussi puissants que farouches, qui disposaient de tout avec insolence et de la manière la plus arbitraire. Ægidius et Gontran Boson passaient pour être particulièrement bien vus de Frédégonde, celui-ci parce qu'il avait fait périr Théodebert, celui-là pour un motif moins avouable encore<sup>1</sup>.

Le roi Gontran, qui se sentait sérieusement menacé par leurs intrigues, et qui venait de perdre ses deux fils, éprouva le besoin de se rapprocher de son neveu Childebert : il eut donc avec l'enfant l'entrevue de Pompierre, dans laquelle il l'adopta pour son fils (577). Un certain nombre de grands avait accompagné Childebert au rendez-vous et prêtèrent serment pour lui<sup>2</sup>. Étaient-ce des fidèles restés étrangers à la faction d'Ægidius, ou bien celui-ci, avec ses partisans, fit-il de nécessité vertu en affectant d'adhérer à un pacte qu'il ne pouvait empêcher ? Toujours est-il qu'à la suite de cette entrevue, les deux rois envoyèrent sommer Chilpéric de rendre ce qu'il leur avait pris. Chilpéric crut pouvoir mépriser cette démarche, qui, de la part du jeune Childebert, n'était qu'une vaine démonstration : ni lui, ni sa mère, ni ses rares fidèles n'étaient en état de réagir contre la direction donnée par les grands à la politique étrangère de l'Austrasie. La mort de Gogon (581) vint aggraver la situation. Débarrassé de cet homme influent, le parti d'Ægidius se sentit assez fort pour rompre ouvertement en visière à Gontran, et pour jeter l'Austrasie dans les bras de Chilpéric<sup>3</sup>. Une députation, conduite par Ægidius en personne, alla signer avec Chilpéric un traité analogue à celui que Childebert avait fait avec

<sup>1</sup> Greg. Tur., V, 18.

<sup>2</sup> « Proceris vero Childeberti similiter pro eodem polliciti sunt. » Greg. Tur., V, 17.

<sup>3</sup> *Id.*, VI, 1. « Anno igitur sexto regni sui Childebertus rex rejectam pacem Guntchramni regis cum Chilperico conjunctus est. » Il est inutile de dire que ce revirement n'est pas l'œuvre de Childebert, alors âgé de onze ans, moins encore de Brunehaut, et qu'il faut l'attribuer exclusivement à la faction neustrienne ; Gogon n'y semble pas avoir trempé, et la coïncidence du fait avec sa mort laisse croire qu'on profita de sa maladie pour faire le coup.

Gontran. Le roi de Neustrie, qui se trouvait en ce moment sans enfants, reconnaissait pour héritier son neveu Childebart (581)<sup>1</sup> ; en revanche, une clause tenue secrète, mais dont la suite des événements trahit l'existence, lui garantissait l'alliance offensive des deux états contre le roi de Bourgogne. Œuvre du perfide Ægidius, ce traité désastreux pour la monarchie, et pour le royaume d'Austrasie en particulier, porta naturellement la signature du jeune roi Childebart : mais celui-ci protesta plus tard qu'il était resté étranger aux négociations, et, en effet, les minutes des correspondances échangées avec le roi de Neustrie à cette occasion furent retrouvées dans les papiers d'Ægidius. Les deux félons s'entretinrent en secret des moyens de se débarrasser de Brunehaut<sup>2</sup>, et plus tard ils échangèrent encore des messages à ce sujet. C'est ainsi que, disputé par deux politiques rivales, le jeune Childebart passait de l'alliance de Gontran à celle de Chilpéric sans être en état de disposer de lui-même, et surtout sans qu'on laissât à l'influence de sa mère le moyen de se faire sentir. Il est inutile, en effet, de faire remarquer que ce pacte, dans lequel son nom n'est pas même prononcé, n'a pu être conclu que malgré elle et à son détriment : pour elle, le seul protecteur sur lequel elle pouvait compter, c'était Gontran et non le mari de Frédégonde. Au reste, il ne paraît pas que l'ignominieuse convention ait été passée sans résistance. Si le parti des traîtres l'emportait, il restait encore quelques hommes dévoués à leur roi et à sa mère, et, parmi ceux-ci, le premier rang appartenait à Loup, duc de Champagne. C'est sans doute pour s'être opposé énergiquement à leurs desseins qu'il se vit en butte aux attaques plus violentes que jamais des conjurés. Un jour, il faillit périr sous leurs coups, si Brunehaut ne s'était courageusement jetée entre eux et lui, et n'avait supplié les grands d'épargner les forces vives de la nation. « Retire-toi, femme, » lui répondit brutalement l'un d'eux ; « qu'il te suffise d'avoir gouverné du temps de ton mari ; maintenant c'est ton fils qui règne, et c'est à nous et non pas à toi qu'il appartient de diriger l'état. » « Donc arrière, si tu ne veux être foulée aux pieds de nos chevaux<sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> Greg. Tur., VI, 3.

<sup>2</sup> *Id.*, X, 19.

<sup>3</sup> *Id.*, VI, 4.

C'est en ces termes que l'on pouvait parler à la mère du roi d'Austrasie en l'année 581, c'est-à-dire dans la sixième année de son règne ; on voit quelle était la situation faite pendant tout ce temps à la veuve de Sigebert. Elle eut néanmoins la consolation de faire échapper Loup, qui se réfugia auprès de Gontran ; tous deux, l'exilé et sa souveraine, attendirent patiemment que la majorité de Childebart mit fin à la domination insolente des grands.

Mais ceux-ci profitèrent de ce qui leur restait de temps pour — ils l'espéraient du moins — brouiller entièrement le roi d'Austrasie avec Gontran. Toujours au nom de Childebart, ils firent sommer Gontran de lui restituer la moitié de la ville de Marseille, et, sur son refus de céder à une injonction aussi arrogante, ils se mirent en possession, par la force, du domaine disputé<sup>1</sup>. Pendant ce temps, leur complice Chilpéric faisait, de son côté, attaquer les états de Gontran par le duc Desiderius, et lui enlevait plusieurs villes<sup>2</sup>. Mais ce n'étaient là que les préludes d'une guerre plus perfide qui allait être faite au roi de Bourgogne. Il y avait de par le monde un individu nommé Gundowald, qui, à tort ou à raison, se disait le fils de Clotaire I<sup>er</sup>, et qui avait, en cette qualité, essayé de se faire reconnaître par les rois francs. Clotaire l'avait enfermé après lui avoir fait couper les cheveux. Sigebert l'avait plus tard traité de même et relégué à Cologne. Parvenu à s'échapper, il s'était sauvé à Constantinople, où il avait été bien accueilli, parce qu'on n'y était pas fâché d'avoir sous la main un moyen d'agiter les royaumes francs. C'est cet aventurier que les intrigants d'Austrasie, de concert évidemment avec Chilpéric, appelèrent de Constantinople et jetèrent dans les jambes de Gontran, sans doute en lui promettant leur appui. Si l'on veut réfléchir que c'est Gontran Boson, l'ami de Frédégonde, qui fut l'agent des négociations<sup>3</sup>, la complicité apparaîtra d'une manière presque évidente. On abuse scandaleusement du nom du jeune roi Childebart ; encore faut-il remarquer que l'ordre porté à Marseille de faire bon accueil au prétendant était signé de son maire du palais et non de lui.

<sup>1</sup> Greg. Tur., VI, 11.

<sup>2</sup> *Id.*, VI, 12.

<sup>3</sup> V. surtout VII, 32, 33, où le prétendant raconte lui-même son histoire.



Gundowald agit en tout comme l'instrument des conjurés : il ne réclama rien ni à Childebart, ni à Chilpéric, et, dès le premier jour, manifesta son intention de se tailler sa part d'héritage dans le seul royaume de Gontran. Lorsque les régents d'Austrasie virent la Bourgogne aux prises avec l'ennemi qu'ils avaient lancé sur elle, ils rappelèrent à Chilpéric ses engagements. Ce fut, encore une fois, le vil Ægidius qui conduisit l'ambassade, et se chargea de présider à un nouvel échange de serments. Dans ces répugnantes négociations, il est un mot, prononcé par Chilpéric et soufflé par Frédégonde, qui ouvre une vive échappée de lumière sur l'officine de mensonges et de calomnies qui fonctionnait à la cour de Neustrie. « Mon frère Gontran, dit Chilpéric à l'ambassade austrasienne, est coupable sur plus d'un point. Si mon fils Childebart veut s'informer exactement, il reconnaîtra que son oncle est complice du meurtre de son père <sup>1</sup>. » Il fallait à Chilpéric un rare degré de cynisme et une étonnante absence de sens moral pour évoquer le fantôme sanglant de sa victime à pareil moment ; il lui fallait aussi une singulière confiance dans la naïveté de ceux qu'il espérait duper par cette bourde grossière. Mais c'est là le caractère des inventions de Frédégonde : les plus énormes invraisemblances ne devaient jamais l'arrêter, et sa puissance d'affirmation finissait par donner les couleurs du vrai aux plus audacieuses fictions.

L'aristocratie austrasienne touchait au but. Après avoir écarté Brunehaut et confisqué Childebart, elle était parvenue à ourdir, contre le principe monarchique, une conspiration dont elle s'attendait bien à recueillir le profit. Attaqué de trois côtés à la fois, par la Neustrie, par l'Austrasie, par le prétendant, Gontran ne pouvait manquer de succomber, et alors ils étaient les maîtres non seulement de l'Austrasie, mais de toute la Gaule, la Neustrie ne comptant plus désormais. Déjà l'armée de Chilpéric s'était ébranlée, et celle du jeune Childebart à son tour s'était mise en campagne. Ægidius de Reims et ses partisans savouraient d'avance le fruit de leurs intrigues : encore quelques jours et il tombait dans leurs mains ! Soudain, du milieu de ce camp dont ils étaient les arbitres, en pleine nuit, ils entendent retentir cette clameur tonnante, composée de milliers de voix : « A bas les traîtres ! A bas

<sup>1</sup> Greg. Tur., VI, 31.

« les hommes qui vendent le royaume et qui livrent à l'étranger « les villes du roi ! » C'était la conscience populaire qui sortait de son long sommeil, et qui protestait en accents indignés contre la longue série d'outrages et d'opprobres infligés à la nation. Dès la pointe du jour, les soldats armés se portent à la tente de Childebart ; on cherche l'archevêque de Reims et ses complices pour les tuer. Ægidius n'a que le temps de se jeter à cheval et de fuir en toute hâte, poursuivi par les malédictions de la foule qui lui jetait des pierres et qui ne pouvait, faute de cavalerie, lui donner la chasse ; telle fut la précipitation du misérable qu'il perdit une de ses chaussures, et qu'il ne se crut en sûreté que derrière les murs de sa ville épiscopale (583) <sup>1</sup>.

### III

Childebart était délivré, et sa mère aussi. Brunehaut, en particulier, put respirer à l'aise ; après avoir subi pendant huit ans tous les affronts, elle redevenait reine en un jour. Car, d'un seul coup, l'entrée en scène du rude acteur populaire venait de renverser l'édifice de dol et de fraude élevé par les mains patientes des régents pendant plusieurs années : la guerre contre Gontran était finie, l'alliance avec la Neustrie était déchirée, les relations avec la Bourgogne reprenaient leur cours pacifique et naturel. C'est pour n'avoir pas étudié d'assez près ces événements de la minorité de Childebart que tant d'écrivains, anciens et modernes, s'y sont trompés, et ont affirmé que Brunehaut prit les rênes du pouvoir en Austrasie aussitôt qu'elle y fut rentrée. On voit ce qu'il en faut croire, et quelle situation humiliée et contrainte fut, au contraire, pendant les huit premières années de son veuvage, celle de la mère du roi <sup>2</sup>. Maintenant tout

<sup>1</sup> Greg. Tur., VI, 31.

<sup>2</sup> L'erreur a été commise d'abord par les abrégiateurs, qui, comme Paul Diacre (*Hist. Langob.*, III, 10), ont raconté en quelques mots l'histoire de plusieurs années : « Sigispertus... occisus est... regnumque ejus Childepertus, ejusdem filius adhuc puerulus cum Brunehilde matre regendum suscepit. » Elle a été ensuite propagée par des écrivains distraits comme A. de Valois qui écrit (*op. cit.*, II, p. 77) : « Ceterum Brunehildis domum reversa non modo Childepertum filium suum sed etiam rempublicam rexit. » Elle a été enfin multipliée par la foule des historiens qui se bornent à copier leurs devanciers sans recourir eux-mêmes aux sources.

était changé, et elle redevenait, à la lettre, la reine d'Austrasie. De nouveau ce fut au tour de Chilpéric et de Frédégonde de trembler. A peine réconciliés, Gontran et Childebert armèrent pour reprendre les villes que le roi de Neustrie leur avait enlevées. Impuissant contre les deux alliés, Chilpéric se jeta avec ses trésors dans Cambrai<sup>1</sup>, à peu près comme, neuf ans auparavant, il avait fui derrière les murailles de Tournai : alors comme aujourd'hui, il était poursuivi par la vengeance de ses propres forfaits ! Mais les deux rois eurent assez de générosité pour ne pas achever sa ruine ; Childebert dirigea son attention d'un autre côté, se bornant à intimer à son oncle Chilpéric l'ordre méprisant d'avoir à ne pas toucher à ce qui lui appartenait. Peu de temps après, Chilpéric tombait sous le poignard d'un assassin : il avait cessé d'être redoutable, et sa mort n'était un soulagement que pour ses sujets<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Greg. Tur., VI, 41.

<sup>2</sup> La mort de Chilpéric est restée un mystère. Frédégaire en accuse Brunehaut sans ombre de raison. Jamais aucun contemporain n'a articulé contre elle une pareille accusation : ni Frédégonde, qui nourrissait contre elle une haine si ardente, ni Gontran, si longtemps prévenu contre elle, ni Clotaire II, cet écho passionné des haines maternelles, dont le langage implique même, à tout prendre, le contraire de l'accusation (voir *Frédég. Chronic.*, IV, 42), ni enfin Grégoire de Tours, cet intègre et consciencieux narrateur qui raconte avec une franchise si intrépide tout ce qu'il sait.

En Neustrie, la rumeur publique accusa Frédégonde elle-même, et il se forma plus tard une tragique légende où elle apparaissait poussée au meurtre par la crainte du châtement qui attendait ses amours adultères (*Liber Historie*, c. 40). Avant cette date, la cour d'Austrasie semble avoir cru aussi à la culpabilité de Frédégonde, puisque, en demandant à Gontran l'extradition de cette reine, elle la disait coupable du meurtre de Galeswinte, de Sigebert, de Chilpéric et de ses deux fils, Mérovée et Clovis (Greg. Tur., VII, 7). Rien n'est moins vraisemblable : la mort de Chilpéric, c'était la ruine de Frédégonde, et l'événement le montra bientôt (Cf. Etienne Pasquier, *Recherches*, t. I, p. 466 de ses *Œuvres*. Amsterdam, 1723). Frédégonde elle-même accusa le cubulaire Eberulfe, mais il appert de Grégoire de Tours que ce fut pour le punir d'avoir repoussé ses offres amoureuses (Greg. Tur., VII, 21). Plus tard, le comte de l'étable Sunnigisil, poursuivi pour complot contre Childebert, avoua au milieu des tourments qu'il avait trempé dans le meurtre de Chilpéric « In his tormentis non solum de morte Chilperici regis, verum etiam diversa scelera se admisisse confessus est. » Greg. Tur. X, 19). Avec tout cela nous ne sommes pas bien avancés, et force nous est de nous en tenir aux paroles de Grégoire de Tours, disant à ce sujet au roi Gontran : « Qui est-ce qui a fait périr Chilpéric, si ce n'est sa méchanceté et tes prières ? » Ce qui reste établi, c'est que, à l'époque où l'on pouvait encore faire une conjecture avec quelque fondement, tous les noms ont été prononcés, excepté précisément celui de Brunehaut. Décidément Frédégaire vient trop tard pour rouvrir son procès.

Pour Frédégonde, elle perdait en un jour le fruit de toute une vie d'intrigues et de crises. Une bonne partie de ses trésors lui fut enlevée et portée à Childebert, qui se trouvait alors à Meaux, à proximité de Paris, où elle s'était réfugiée. Dans sa détresse, elle ne trouva de recours qu'auprès de ce même Gontran qu'elle avait tant poursuivi et combattu<sup>1</sup>. Gontran arriva fort à temps pour empêcher son neveu Childebert de s'emparer de Paris ; il déclara que Chilpéric et Sigebert, ayant l'un et l'autre violé la promesse de ne jamais entrer dans cette ville, celle-ci lui appartenait à lui seul. Il profita de l'occasion pour faire une bonne semonce aux envoyés de Childebert ; il leur reprocha d'avoir tout fait pour lui aliéner son neveu, et d'avoir traité autrefois avec Chilpéric pour lui enlever son trône à lui Gontran ; il leur mit sous les yeux leur traité avec la Neustrie, revêtu de leurs propres signatures ; en un mot, il les renvoya honteux et couverts de confusion<sup>2</sup>. Nous voyons par là que les grands qui avaient dominé pendant la minorité du roi gardaient toujours leur rang à la cour, et que le moment n'était pas encore venu, pour Childebert et Brunehaut, de leur rompre entièrement en visière. Frédégonde profita adroitement de cette situation auprès de Gontran. Esprit faible et impressionnable, le roi de Bourgogne avait vu les poignards à l'œuvre dans sa famille, et il était obsédé de l'idée qu'il aurait le sort de ses deux frères. D'autre part, il était tourmenté outre mesure par la compétition de Gundowald, qu'il n'était pas encore parvenu à écarter, et qui devait lui coûter plus d'une nuit d'insomnie. L'art de Frédégonde fut de mêler le nom de Brunehaut à ces deux grandes préoccupations du roi. Dès sa première entrevue avec lui, elle lui montra les traités qui avaient été signés avec son mari, au nom du jeune roi Childebert, par les grands de la cour d'Austrasie, et, sans doute, elle lui prouva que ceux-ci étaient dirigés et inspirés par Brunehaut. Brunehaut n'était-elle pas le génie de l'intrigue ? Pouvait-on oublier le mariage criminel qu'elle avait contracté avec son neveu Mérovée, au lendemain, pour ainsi dire, de la mort de Sigebert, pour jeter la discorde dans la maison de Chilpéric et pour retrouver une couronne de reine, fût-ce au prix d'un parricide ? Il ne fallait pas douter que cette âme ambitieuse, toujours tourmentée par la

<sup>1</sup> Greg. Tur., VII, 4.

<sup>2</sup> *Id.*, VII, 6.

passion de régner, ne nourrit encore cette fois un projet de ce genre, et l'appui qu'elle prêtait à Gundowald n'était pas désintéressé ; elle comptait épouser le prétendant ou un de ses fils, et se faire reine de Bourgogne, après avoir renversé son beau-frère Gontran. Présentée avec cette rare fourberie qui était le trait distinctif de Frédégonde, cette historiette fit une impression profonde sur Gontran : il en eut l'esprit frappé, et il ne parvint plus à se défaire de cette idée que Brunehaut en voulait à son existence et à son trône. Il ne réfléchit pas que Brunehaut n'avait pas d'autre appui que lui, qu'ils avaient, lui et elle, les mêmes ennemis, et qu'il était bien préférable et bien plus glorieux, pour la veuve de Sigebert, d'être reine-mère d'Austrasie que femme d'un aventurier. A plusieurs reprises, on verra la calomnie revenir à la surface dans l'esprit du roi de Bourgogne, et le faire tressaillir d'une terreur sincère. Frédégonde ne tuait pas seulement par le poignard, mais sa langue distillait un venin aussi subtil que la lame des scramasax dont elle armait la main de ses sicaires <sup>1</sup>.

C'est ainsi qu'au moment où tout semblait perdu pour elle, l'artificieuse reine de Neustrie venait, en un tour de main, de rétablir une espèce d'équilibre entre elle et sa rivale. Gontran, devenu le tuteur de Clotaire II et son protecteur à elle-même, se voyait sur le point de rompre avec Childebert et avec sa mère. A une députation du jeune roi demandant qu'il lui livrât cette femme qui avait fait périr tant de membres de sa famille, il répondit qu'il voulait soumettre l'accusation à un jugement public <sup>2</sup>. Sommé une seconde fois, il se borna à répondre qu'il ne croyait pas à la culpabilité de Frédégonde <sup>3</sup>. Du reste, les hom-

<sup>1</sup> Adrien de Valois n'a peut-être jamais écrit une page plus faible que celle où il fait siennes toutes les accusations de Gontran contre Brunehaut. Il ne s'aperçoit pas qu'il se réfute lui-même : « Et Brunichildis quidem Gundobaldo nubere cogitabat, non tam ut cupidines suas expleret (nam quod habere domi poterat foris quæsitura non fuit) quam ut per se liberius securiusque dominaretur, et cum marito conjux, cum rege regina imperaret, tanquam parum posset, quæ filium haberet regem : aut tanquam regnandi gratia omnia divina et humana jura violari oporteret. » (*Reverum Francicarum*, t. II, p. 231). A n'en pas douter, Brunehaut savait aussi bien qu'Adrien de Valois qu'il valait mieux régner comme mère du roi Childebert que comme femme de l'aventurier Gundobald.

<sup>2</sup> Greg. Tur., VII, 7.

<sup>3</sup> *Id.*, VII, 14.

mes qui composaient ces députations étaient particulièrement odieux à Gontran ; c'étaient toujours ces traîtres qui avaient fait tant de mal à Brunehaut et à son fils : Ægidius et Gontran Boson brillèrent à leur tête. De pareils personnages n'étaient pas faits pour réconcilier le roi de Bourgogne avec la cour d'Austrasie et, sans doute, ils firent tout leur possible pour le convaincre qu'ils étaient d'accord avec Brunehaut, bien que celle-ci se bornât pour lors à les subir provisoirement, en attendant qu'elle pût se débarrasser d'eux. Il y avait là une situation assez complexe, et bien faite pour aigrir les rapports entre Gontran et son neveu. Rien de plus révoltant que l'attitude de ces traîtres à l'audience du roi. Ils se moquèrent ouvertement de lui, et lorsqu'ils le virent se fâcher, ils lui dirent cyniquement : « La hache qui a brisé la tête de tes frères est levée sur la tienne. » Et lui, de son côté, leur fit jeter des immondices au moment où ils parlaient <sup>1</sup>.

La situation était des plus tendues entre l'oncle et le neveu. Déjà avant cette dernière entrevue, Gontran s'était mis par les armes en possession de la partie de l'héritage de Charibert détenue par le roi d'Austrasie <sup>2</sup> ; l'année suivante (585) il acheva la soumission des villes qui résistaient. Pendant ce temps, l'aventurier Gundowald reprenait ses courses à travers le royaume de Gontran, se faisant prêter serment de fidélité par les villes qui lui appartenaient, mais assermentant pour le compte de Childebert celles que le roi de Bourgogne venait d'enlever à ce prince <sup>3</sup>. Ce stratagème, évidemment calculé en vue de brouiller les deux souverains, était trop grossier, et il paraît avoir dépassé la mesure de ce qu'on pouvait faire croire au naïf roi de Bourgogne. En outre, des espions de Gundowald qu'il fit mettre à la torture, peu de temps après, lui firent des révélations qui semblent lui avoir ouvert complètement les yeux : le prétendant, dirent-ils, avait été appelé en Gaule par tous les grands du royaume de Childebert, et l'intrigue avait été ourdie spécialement lors d'un voyage de Gontran Boson à Constantinople <sup>4</sup>. Ils

<sup>1</sup> Greg. Tur., VII, 14. Henri Martin. *Hist. de France*, t. II, p. 81. « C'était moins une menace directe qu'un avertissement de ce que Gontran devait attendre de sa protégée Frédégonde. Le roi ne le prit pas ainsi. » Moi non plus.

<sup>2</sup> Greg. Tur., VII, 13.

<sup>3</sup> *Id.*, VII, 26.

<sup>4</sup> *Id.*, VII, 32.



ajoutèrent sans doute d'autres détails qui achevèrent de former la conviction du roi de Bourgogne, en lui montrant que loin d'être complice de ses ennemis, son neveu était menacé comme lui-même par le formidable concert de ses grands. Dès lors, sa ligne de conduite fut arrêtée, et il y resta fidèle. Comprenant qu'il avait dans Childebert un allié naturel, il le manda auprès de lui, le fit assister au nouvel interrogatoire des espions, lui mit en main sa lance, lui déclara qu'il le prenait pour unique héritier à l'exclusion de tout autre, et qu'à partir de ce moment, il pouvait considérer tout le royaume de Bourgogne comme sien. Cette cérémonie solennelle fut suivie d'une entrevue tout à fait intime et confidentielle, dans laquelle Gontran, après avoir exigé de son neveu le plus grand secret sur ce qu'il allait lui confier, lui fit connaître les noms de ses amis et ceux de ses ennemis. L'historien, naturellement, ne peut pas nous donner le détail de cette entrevue ; il sait toutefois qu'une mention spéciale fut faite d'Ægidius de Reims, comme du traître par excellence, dont Sigebert avait déjà eu à se plaindre. Gontran garda le jeune prince trois jours auprès de lui, lui donnant toutes les marques d'amitié, et lui rendant dès lors les villes qui avaient appartenu à Sigebert. Néanmoins, au milieu de ces cordiales effusions de tendresse, il n'oubliait pas sa vieille défiance à l'endroit de Brunehaut, et il ne laissa point partir Childebert sans lui faire promettre de ne pas aller trouver sa mère, « de peur qu'on ne donnât à celle-ci quelque moyen d'écrire à Gundowald, ou d'en recevoir des lettres <sup>1</sup>. » Il était si bien convaincu de la complicité de Brunehaut avec le prétendant qu'il lui fit écrire, au nom de cette reine, une lettre supposée, pour lui conseiller de licencier son armée et d'aller tranquillement passer l'hiver à Bordeaux <sup>2</sup>. Au reste, quand il se fut débarrassé du prétendant, il partagea ses trésors avec Childebert. A partir de ce jour, il n'eut plus aucune difficulté avec son neveu ; nous l'entendons faire un éloge enthousiaste de ses qualités dans un banquet à Orléans <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Greg. Tur., VII, 33. « Recommandations étranges, dit Flobert, et dont on cherche en vain le sens. Il est seulement permis de supposer que quelques-uns des complices de Gundowald, cherchant à se soustraire au châtimement et à détourner les soupçons, avaient essayé de les faire tomber sur Brunehaut, et de persuader à Gontran qu'elle était du complot. » *Op. cit.*, p. 35. Je crois avoir touché plus juste en montrant ci-dessus que c'est Frédégonde qui a répandu ces calomnies contre Brunehaut : seule elle en était capable, seule elle y avait un puissant intérêt.

<sup>2</sup> Greg. Tur., VII, 34.

siaste de ses qualités dans un banquet à Orléans <sup>1</sup>. « Il est vrai, ajoute-t-il, que sa mère Brunehaut menace de me faire mourir, mais je ne crains rien, car Dieu, qui m'a arraché aux mains de mes ennemis, me protégera aussi contre les pièges de cette femme. » Gontran avait parfaitement raison d'être rassuré, car les projets criminels qu'il attribuait à Brunehaut n'existaient que dans la féconde imagination de Frédégonde. Lui-même, d'ailleurs, paraît avoir peu à peu déposé ses préjugés, car en 587, invité à une entrevue par son oncle, Childebert s'y rendit avec sa mère et sa sœur, ce qui atteste une détente dans les relations. Gontran donna de nouvelles marques d'amitié à Childebert ; en même temps il rendit à Brunehaut la ville de Cahors, qui faisait partie de la *morgengabe* de Galeswinte, ainsi que Dynamius et Lupus, des fidèles de la reine ; il promit aussi, au cas où Childebert mourrait avant lui, de prendre sous sa protection spéciale sa mère, sa sœur Clodosuinde et sa femme Faileube. Ce fut là ce fameux traité d'Andelot qui, par une si étrange méprise, a été souvent pris pour un acte de droit public, alors qu'il règle simplement les relations entre les deux rois <sup>2</sup>. Plus tard, Gontran crut avoir à se plaindre de l'inobservance de certaines clauses de ce traité, et il en fit la remarque aux ambassadeurs de son neveu, en même temps qu'il formulait un nouveau grief contre sa mère : celui de s'être réconciliée avec Frédégonde. « Est-ce vous, demanda-t-il à Félix de Nantes, qui avez ménagé ce raccommodement ? » Là-dessus, Grégoire de Tours, qui faisait partie de l'ambassade, crut devoir intervenir pour certifier, non sans ironie, que l'amitié mutuelle des deux reines en était toujours au même point qu'auparavant, et le roi s'apaisa complètement <sup>3</sup>.

Peu après, nouvel incident. Brunehaut, qui n'avait cessé de garder des relations avec l'Espagne, venait, à l'occasion du mariage projeté entre sa fille Clodosuinde et Reccarède, d'envoyer une ambassade dans ce pays. Gontran se laissa persuader que l'ambassade était destinée au fils du prétendant Gundowald ; il arrêta les ambassadeurs. Heureusement on lui fit comprendre son erreur cette fois encore, et il les relâcha <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Greg. Tur., VIII, 4.

<sup>2</sup> *Id.*, IX, 11 et 20.

<sup>3</sup> *Id.*, IX, 20.

<sup>4</sup> *Id.*, IX, 28.

Mais la neutralité de son neveu dans la guerre qu'il fit aux Visigoths le mit de nouveau en colère; il ferma ses frontières à tous les voyageurs qui venaient d'Austrasie, prétendant que ce pays avait un traité secret avec l'Espagne, que Childebart avait envoyé son fils aîné demeurer à Soissons parce qu'il avait envie de lui enlever Paris; enfin, il se déchaîna plus que jamais contre Brunehaut au sujet de ses projets de mariage avec un fils de Gundowald. Jamais il n'avait été plus malheureux dans ses conjectures. Brunehaut, informée cette fois, prit la peine de se disculper de l'accusation par serment et Gontran s'apaisa de nouveau<sup>1</sup>. Depuis lors, rien ne troubla plus l'harmonie de ses relations avec son neveu et même avec sa mère<sup>2</sup>. Les seules plaintes formulées le furent par Childebart, une fois au sujet de l'évêque Théodore de Marseille, une autre à cause de la sollicitude excessive que Gontran témoignait à son neveu Clotaire<sup>3</sup>. Gontran se disculpa de la manière la plus pacifique, en protestant que le devoir qu'il se reconnaissait vis-à-vis du jeune Clotaire ne porterait aucune atteinte à l'amitié qui le liait à Childebart, et qu'il remplirait toutes les obligations que lui imposait son pacte avec celui-ci. On verra qu'il tint parole.

Frédégonde, en somme, subissait donc un échec, puisque, si elle avait pu inspirer de la défiance à Gontran pour Brunehaut, les relations de l'Austrasie et de la Bourgogne ne s'en étaient pas ressenties. Elle-même n'avait pas su gagner la confiance de ce roi, qui, de bonne heure, l'avait reléguée à Rueil, et qui, à plus d'une reprise, exprima même des doutes sur la légitimité de la naissance de Clotaire. Son étoile pâlisait de plus en plus; les assassinats qu'elle multipliait la faisaient haïr et craindre; sa propre fille Rigonthe la détestait, l'injurait, échangeait avec elle des menaces et même des coups; et c'est au milieu de ces conflits avec tous les siens qu'elle attendait avec une fiévreuse impatience la majorité de son fils Clotaire II, qui lui rendrait le droit de commettre impunément tous les crimes.

<sup>1</sup> Greg. Tur., IX, 32.

<sup>2</sup> « Il paraît que la justification de Brunehaut ne laissa pas le moindre doute dans son esprit, puisqu'à partir de cette époque, l'accord le plus parfait ne cessa plus de régner entre les deux royaumes, et que rien ne nous permet de présumer que le roi de Bourgogne ait conservé quelque ressentiment contre sa belle-sœur. » Flobert, p. 71.

<sup>3</sup> Greg. Tur., VIII, 9. Il finit cependant par se montrer convaincu de cette légitimité, IX, 20.

Brunehaut cependant voyait sa position s'affermir tous les jours, et les grands étaient obligés de compter avec elle. Ils purent bien encore, à la réunion de Belsonancum, lui refuser les secours qu'elle leur demandait pour sa fille Ingonde, captive des Grecs en Afrique, mais ce fut leur dernier succès<sup>1</sup> (octobre 585). Peu de temps après mourut le maire du palais Wandelinus. Brunehaut déclara qu'il ne serait pas remplacé, et qu'elle se chargerait seule d'achever l'éducation de son fils<sup>2</sup>. Et lorsque, devenu majeur, Childebart eut pris vigoureusement en mains les rênes du pouvoir, alors commença quelque chose comme un nouveau printemps dans la carrière politique de sa mère. L'influence dont elle avait joui autrefois auprès de son époux était décuplée maintenant par son caractère de mère, par son expérience de la vie, par le respect que ne cessa de lui porter le jeune roi<sup>3</sup>. Ce n'est pas un mince honneur pour elle que d'avoir mérité les éloges du pape Grégoire le Grand, pour l'éducation qu'elle donna à cet enfant chéri: et tout ce qu'on dira pour atténuer la portée de ce beau témoignage ne parviendra pas à l'effacer entièrement; il faut noter d'ailleurs qu'il est rendu en 595, c'est-à-dire vers la fin de la carrière de ce roi. La piété filiale de Childebart est la meilleure preuve à l'appui de l'éloge. Il se complaisait dans la société de sa mère; même après son mariage, nous les voyons habiter ensemble, et les relations entre la reine Faileuba et sa belle-mère semblent absolument cordiales<sup>4</sup>. C'est Brunehaut qui restait le conseil de son fils: tant qu'il vécut, elle occupa auprès du trône une position pleine d'honneurs et d'influence. Et, la justice veut qu'on l'avoue, elle n'en abusa point. Dans toutes les affaires où nous la voyons intervenir, elle joue le rôle d'une force bienveillante et pacificatrice, et jamais la diplomatie austrasienne n'a été plus honnête et plus heureuse que sous son règne. Son nom est au bas du traité qui réconcilia ce royaume avec l'Espagne. Malgré les souffrances qu'y avait endurées sa fille Ingonde, femme d'Herménégilde, elle n'hésita pas à donner Clodosuinde, la seconde, au roi Récarède,

<sup>1</sup> Greg. Tur., VIII, 21.

<sup>2</sup> *Id.*, VIII, 22.

<sup>3</sup> « Excellentiae vestrae praedicandam ac Deo placitam bonitatem et gubernacula regni testantur, et educatio filii manifestat. » Lettre de Grégoire le Grand à Brunehaut dans Bouquet, IV, p. 16.

<sup>4</sup> Greg. Tur., IX, 36 et 38.

et à rompre les fiançailles de cette princesse avec un prince lombard<sup>1</sup>, faisant ainsi les plus grands sacrifices pour amener une paix durable entre ses deux patries. Elle s'employa aussi, avec un zèle sincère, dans les négociations avec la cour de Byzance, en vue de confirmer la paix entre l'empire d'Orient et les Francs<sup>2</sup>. Elle n'est pas restée étrangère aux négociations qui ont amené le traité d'Andelot, lequel assurait à Childebart la prochaine annexion du royaume de Bourgogne. C'était là d'excellente politique, servant à affirmer la paix en même temps qu'à étendre le prestige et l'autorité de l'Austrasie.

La vie privée de Brunehaut nous est peu connue ; cependant, il est impossible de méconnaître la sincérité et l'ardeur de son sentiment maternel. La triste destinée de sa fille Ingonde fut une des grandes épreuves de sa vie : elle alla jusqu'à s'humilier, sans résultat d'ailleurs, devant les grands ses ennemis, et, lorsque la pauvre jeune femme fut morte sur la terre d'exil, Brunehaut reporta sur l'enfant toute la sollicitude qu'elle avait eue pour la mère. Le petit Athanagilde avait été transporté à Constantinople : elle multiplia les démarches pour le faire mettre en liberté, elle fit écrire à plusieurs reprises par Childebart, et elle-même s'adressa à l'impératrice dans une lettre presque pathétique. En même temps, elle consolait de loin l'enfant en lui écrivant quelques lignes empreintes d'une tendresse maternelle dont l'accent a quelque chose de bien touchant sous la plume de cette femme impérieuse<sup>3</sup>. Cette affection qu'elle portait aux siens, elle en gardait une partie pour ceux qui la servaient fidèlement. Même à l'heure de sa propre détresse, on l'a vu, elle savait protéger ses amis et s'exposer pour eux. Les sentiments charitables ne lui étaient pas étrangers. En 591, lorsque le roi des Lombards envoya en Austrasie l'évêque de Trente pour obtenir la mise en liberté des prisonniers que les Francs avaient faits dans le Trentin, elle racheta de ses propres deniers un certain nombre de ces malheureux, que l'évêque eut la joie de ramener dans leurs foyers<sup>4</sup>. On connaît aussi ses libéralités en

<sup>1</sup> Greg. Tur., IX, 25.

<sup>2</sup> V. la correspondance de Childebart et de Brunehaut avec la cour de Constantinople dans Bouquet, IV, 82-4.

<sup>3</sup> Bouquet, IV, p. 83.

<sup>4</sup> « Qui exinde rediens, secum aliquantos captivos, quos Brunihilde regina Francorum ex proprio pretio redimerat, revocavit. » Paul Diacre, *Hist. Langob.*, IV, 1.

fauteur de l'hospice d'Autun et d'autres établissements charitables. Quant à ses ennemis, ils ne la trouvaient pas implacable. La clémence était une vertu trop royale pour que cette âme faite pour régner voulût en être privée. Frédégonde lui ayant dépêché un assassin qui fut découvert avant le coup, elle le renvoya absous à sa maîtresse, qui, moins indulgente pour sa maladresse que Brunehaut pour son crime, le fit mutiler d'une manière affreuse<sup>1</sup>. Toute la différence entre le génie des deux femmes se trahit dans cet épisode, qu'il importe de mettre sous les yeux des détracteurs systématiques de la reine d'Austrasie.

Mais il semble que ses ennemis eussent juré d'exaspérer cette âme hautaine et ardente, et de la pousser hors des voies de la modération à force d'outrages et d'attentats. Les complots contre sa vie se succédèrent avec une implacable et sinistre continuité, et l'on peut dire que pendant plusieurs années elle ne cessa de vivre au milieu des poignards. On découvrit d'abord une seconde tentative de Frédégonde. Encouragée, à ce qu'il paraît, par le roi des Visigoths Leuvigilde, dont une lettre interceptée fut livrée à Gontran et communiquée par lui à Childebart, la reine de Neustrie fit faire deux grands couteaux à rainure profonde frottée de poison, pour que de toute manière le coup fût mortel, et elle chargea de l'exécution de son projet deux clercs, qu'elle éblouit par ses promesses et auxquels elle fit boire une espèce de philtre destiné à leur donner du cœur. Cette seconde tentative échoua comme la première, mais cette fois, comme bien l'on pense, les assassins n'en furent pas quittes à si bon compte<sup>2</sup>.

Peu de temps après, ce furent les grands d'Austrasie qui commencèrent une série de complots destinés à se débarrasser de la reine et de son fils, pour s'emparer de la tutelle des deux jeunes princes et régner à leur place. La plupart de ces conspirateurs avaient d'anciens comptes à régler avec Brunehaut. Le plus compromis de tous était Gontran Boson, contre lequel il fut procédé<sup>3</sup>. Ses complices, qui devaient se sentir aussi coupables que lui, se crurent-ils menacés, et voulurent-ils prendre

<sup>1</sup> Greg. Tur., VII, 20.

<sup>2</sup> *Id.*, VIII, 28-29.

<sup>3</sup> *Id.*, IX, 8.



les devants ? Cela est assez probable, bien qu'il ne soit nullement nécessaire d'expliquer par le besoin de veiller à leur sécurité les intrigues ourdies par ces incorrigibles rebelles.

Toujours est-il que nous voyons Rauching comploter d'abord avec les grands de Neustrie. Il se réunit à eux sous prétexte de régler des questions de frontière, et on convint de faire périr Childebert, et de partager la tutelle de ses fils. Rauching gouvernerait la Champagne avec Théodebert; Ursio et Bertfried auraient le reste du pays avec Théodoric. On ne sait pas si la mort de Brunehaut faisait partie de ce projet; cela est du moins fort vraisemblable. Mais le roi Gontran, dont la police semble avoir été assez bien faite, eut de nouveau vent de la chose et en informa Childebert. Lorsque Rauching se présenta à la cour de ce dernier, il tomba dans une vraie souricière; en sortant de l'audience royale il fut massacré, pendant que des courriers envoyés dans tous les sens avec des lettres royales allaient mettre ses biens sous séquestre<sup>1</sup>.

Cependant Ursio et Bertfried s'avançaient avec une armée pour prêter main-forte à Rauching. Prévenus de sa mort, ils n'eurent que le temps de se jeter dans un château-fort du pays de Wavre. Brunehaut, qui avait tenu sur les fonts baptismaux la fille de Bertfried, et qui savait qu'il n'était ici que l'instrument d'Ursio, lui fit offrir sa grâce s'il voulait abandonner ce dernier. Mais, soit qu'il ne se fiât pas aux assurances d'une femme outragée, soit qu'il y eût place dans cette rude nature pour un sentiment de loyauté chevaleresque, Bertfried ne voulut pas séparer sa destinée de celle de son ami. Attaqués dans leur retraite par l'armée du roi, les deux complices se défendirent avec une énergie désespérée. Ursio périt enfin, et alors le chef des troupes royales déclara qu'il fallait faire la paix et laisser la vie sauve à Bertfried. Profitant de cette décision, Bertfried parvint à s'enfuir et se réfugia dans l'église de Verdun.

Il est évident qu'en ceci Gundegisil n'agissait pas d'autorité privée; gendre du duc Lupus, dont la fidélité à Brunehaut est connue, il avait sans doute un mot d'ordre secret de cette reine. Mal lui en prit: Childebert, transporté de fureur, déclara qu'il

<sup>1</sup> Greg. Tur., IX, 9.

paierait de sa tête la fuite du coupable, et alors le malheureux courut jusqu'à Verdun violer l'asile religieux de Bertfried, qu'il fit massacrer par ses soldats<sup>1</sup>. Gontran Boson était mis à mort peu de temps après, dans des circonstances non moins dramatiques<sup>2</sup>. Ainsi le jeune roi se débarrassait de ses ennemis. Tous ceux qui avaient été compromis dans ce premier complot se hâtèrent de fuir le pays; d'autres, tenus pour suspects, furent destitués de leurs charges, et l'ordre fut rétabli provisoirement. Cependant le plus coupable comme le plus dangereux de tous les conjurés parvint, cette fois encore, à échapper au châtement. Ægidius de Reims courut trouver Childebert avec de riches cadeaux et désarma ses soupçons, au point que le roi Gontran en prit de l'ombrage, car il considérait Ægidius comme son ennemi personnel<sup>3</sup>. Il est certain que, dans toute cette affaire, Brunehaut dut énergiquement assister son fils, et que sa perspicacité, sa fermeté, son courage lui furent d'un précieux secours; néanmoins, nous voyons qu'elle fut loin d'avoir la direction de la résistance, et le jeune roi y mit une telle ardeur que sa mère ne fut pas même capable de sauver la vie de celui qu'elle voulait épargner.

La fin tragique des conspirateurs ne paraît pas avoir découragé les autres rebelles. Quelque temps après, en 589, on découvrit un nouveau complot tramé par Septimina, gouvernante des enfants royaux, et par son amant, Droctulf. Sunnegisil, comte de l'étable, et Gallomagnus, référendaire, se laissèrent entraîner dans ce complot, qui avait pour but d'amener le roi à chasser sa mère et à répudier sa femme pour en épouser une autre: s'il s'y refusait, on le ferait périr et on mettrait sur le trône ses enfants mineurs, sous la régence des conjurés. Toujours, comme on le voit, la passion de l'indépendance et le besoin de ramener à un *minimum* l'autorité du souverain! La reine Faileuba eut vent la première de la conspiration, qu'elle dénonça aussitôt au roi. Les deux principaux coupables furent châtiés. Septimina, après avoir été battue de verges et marquée à la figure, se vit enfermée dans un atelier de femmes et condamnée à tourner une roue de moulin; Droctulf eut les cheveux et les oreilles coupés et fut

<sup>1</sup> Greg. Tur., IX, 12.

<sup>2</sup> *Id.*, IX, 10.

<sup>3</sup> *Id.*, IX, 14.

voué au travail servile dans une vigne. Sunnegisil et Gallomagnus prétendirent qu'à la vérité ils avaient reçu des ouvertures de Septimina et de Droctulf, mais qu'ils les avaient repoussées avec indignation ; il est vrai qu'ils ne purent pas se justifier d'avoir gardé le silence. Comme ils s'étaient réfugiés dans une église et que le roi leur avait promis, sur sa foi de chrétien, qu'ils auraient la vie sauve, même s'ils étaient trouvés coupables, ils en furent quittes avec l'exil et la perte des biens qu'ils tenaient du fisc. Plus tard même, à la prière de Gontran, ils furent rappelés, mais on ne leur rendit pas les biens confisqués<sup>1</sup>. Certes, nul ne soutiendra que la répression fût excessive, et que la dynastie, menacée pour la troisième fois par les entreprises les plus criminelles, ait outrepassé les droits d'une légitime défense. Aucune vie humaine ne fut sacrifiée à la vengeance d'une famille qui eût vu périr plusieurs des siens si le complot avait réussi, et qui était la famille royale !

Mais les traîtres étaient incorrigibles. Quelque temps après, le roi, se trouvant à Marlenheim, en Alsace, faillit tomber sous les coups d'un assassin qui le guettait dans la chapelle. Arrêté, le misérable avoua qu'il était, lui douzième, un émissaire de la reine Frédégonde, et que six de ses complices étaient à Soissons, guettant le jeune roi Théodebert. Lorsqu'on l'eut mis à la torture, il dénonça un bon nombre d'autres conjurés austrasiens qui furent immédiatement pris et exécutés, et dont quelques-uns se firent périr de leurs propres mains. Sunnegisil, compromis dans cette nouvelle affaire, fut cruellement torturé et entra dans la voie des aveux complets. Il dénonça notamment Ægidius de Reims comme ayant trempé dans le complot de Rauching et d'Ursio, et le vieux conspirateur, qui était si souvent parvenu à tromper la justice de son souverain, dut cette fois s'avouer coupable. Un concile d'évêques, réuni à Metz, prononça contre lui une sentence canonique de déposition, après quoi il fut envoyé en exil à Strasbourg. Au cours de son procès, on avait produit toute sa correspondance avec Chilpéric, où Brunehaut était étrangement vilipendée, et où on tramait sa mort<sup>2</sup>.

Celle-ci était vengée, mieux que par des supplices, des longues

<sup>1</sup> Greg. Tur., IX, 38.

<sup>2</sup> *Id.*, X, 19.

et injustes défiances que son beau-frère, séduit par Frédégonde, avait nourries contre elle. Les révélations produites au cours du procès d'Ægidius avaient montré la vraie nature du traité fait par l'Austrasie avec Chilpéric. C'était l'œuvre apocryphe de traîtres qui n'avaient pas craint d'abuser de la signature royale. Loin que Brunehaut y eût participé, elle en avait ignoré entièrement les stipulations principales, qui étaient, au surplus, dirigées contre elle non moins que contre Gontran. Il est permis de croire que les préventions du roi de Bourgogne, si toutefois elles avaient duré jusqu'à ce jour, disparurent entièrement devant les révélations inattendues de la correspondance d'Ægidius, et que les dernières années qu'il vécut s'écoulèrent en bonne intelligence avec sa belle-sœur.

J'ai exposé longuement, à la suite de Grégoire de Tours, cette période importante de la carrière de Brunehaut. On a pu y voir que, en butte à des ennemis implacables et obligée de pourvoir tous les jours à sa propre défense, elle ne s'est point laissée entraîner dans la voie des représailles inutiles. Elle garde, au milieu des poignards, son calme et sa dignité de reine. Elle ne descend pas à armer le bras des assassins, même contre les ennemis féroces qui menacent sa vie par les moyens les plus criminels. Elle ne frappe qu'à visage découvert, sans colère ; sans passion, dans la mesure où cela est nécessaire à sa défense, et avec la modération d'une âme qui reste maîtresse d'elle-même au milieu des plus redoutables péripéties. De tous les souverains mérovingiens, il y en a peu qui se soient montrés, dans de pareilles circonstances, aussi cléments que cette femme dont on a voulu faire un monstre de tyrannie et de cruauté<sup>1</sup>.

Il n'y aurait donc pas même une ombre sur la mémoire de Brunehaut pendant toute la période comprise dans le règne de son fils Childebert, s'il ne fallait mentionner ici des griefs auxquels l'immense majorité de ses contemporains était sans doute peu sensible. Personnellement irréprochable dans sa vie, Bru-

<sup>1</sup> Ces considérations suffisent, à mon sens, pour réfuter l'opinion de ceux qui prétendent tirer du nombre même des complots ourdis contre elle, et de l'acharnement des conjurés, la preuve qu'il y avait contre elle de violents sujets de mécontentement (V. Gaillard, *l. l.*, p. 647). Au reste, je reviendrai sur cette question à la fin de cette étude.

nehaut semble s'être peu souciee de la valeur morale des hommes qui la servaient. Du moment qu'elle pouvait compter sur leur fidélité, ou que leur nomination pouvait avoir quelque utilité pour son gouvernement, elle n'hésitait pas à s'en servir, à les promouvoir, à leur confier les fonctions les plus hautes et les plus sacrées. La simonie régnait et fleurissait dans le royaume d'Austrasie. Saint Grégoire le Grand, qui ne refusa pas les éloges à la reine, s'en plaint à plusieurs reprises à elle-même dans sa correspondance, et l'encourage à déraciner le mal, mais sans succès. Un épisode significatif, rapporté par Grégoire de Tours, montre que ce n'étaient pas là de vaines récriminations. En 584, Lupentius, abbé de Saint-Privat à Javoulz, ayant été accusé par Innocentius, comte de cette ville, d'avoir dit du mal de Brunehaut, fut cité à comparaître de ce chef devant le tribunal du palais ; mais, l'accusation s'étant trouvée non fondée, il fut renvoyé absous. Son ennemi Innocentius le poursuivit, s'empara de lui à Pontion, lui fit subir toute sorte de tourments, puis, après l'avoir lâché, le fit prisonnier une seconde fois et finalement le mit à mort<sup>1</sup>. Quelque temps après, le meurtrier était promu à l'évêché de Rodez avec l'appui de Brunehaut<sup>2</sup>. Ce fait jette un jour singulier sur la manière dont Brunehaut entendait le recrutement du haut clergé, surtout si on le rapproche des plaintes réitérées de Grégoire le Grand. Il prouve aussi qu'elle n'était pas difficile dans le choix de ses auxiliaires, et que, quand elle croyait pouvoir compter sur leur fidélité, elle leur passait facilement le reste. L'isolement où elle se trouvait au milieu d'une compacte aristocratie qui l'entourait de pièges et de haines, peut, jusqu'à un certain point, expliquer cette indifférence, mais ne suffit pas à en donner la vraie cause. Je crois trouver celle-ci dans le caractère général de la politique de Brunehaut, inspirée toujours et exclusivement par la raison d'Etat.

Dans cette femme chez laquelle la passion de régner a été si vive et si forte, tout autre sentiment a été refoulé ou étouffé par les nécessités de la politique. On le verra mieux encore dans ce qui va suivre.

<sup>1</sup> Greg. Tur., VI, 37.

<sup>2</sup> *Id.*, VI, 38.

## IV

La mort de Childebert mit fin aux dernières belles années de sa mère. A partir de cette date, elle se retrouva seule, vieillie, chargée de la tutelle de deux enfants, en face de cette aristocratie pour qui toute autorité est un juge impitoyable, surtout si elle en voit les rênes dans la main d'une femme.

Cette fois, il est vrai, Brunehaut était mieux armée pour la lutte qu'au lendemain de la mort de son mari. Elle avait l'autorité et l'expérience ; elle connaissait ses amis et ses ennemis ; elle savait qu'elle n'avait rien à attendre de la générosité de ceux-ci, et qu'elle n'avait pas le droit de se montrer difficile dans le choix de ceux-là. L'intérêt de sa conservation personnelle et l'intérêt de ses petits-enfants furent, dans cette situation, les seuls mobiles dont elle s'inspira. Comme plus tard Catherine de Médicis, veuve et abandonnée aussi, mais avec bien autrement de détermination et d'énergie, elle subordonna toute sa politique à l'intérêt de la dynastie dont elle était le seul soutien, et des jeunes princes dont elle avait à sauver la couronne. Mais, ce que Catherine de Médicis demanda à la ruse et aux ressources variées d'une politique louvoyante à l'italienne, la fière Espagnole entendit l'emporter de haute lutte, en faisant face à tous ses ennemis, et en les combattant à visage découvert. Aussi les haines se donnèrent-elles rendez-vous autour de cette femme intrépide qui semblait prendre plaisir à les braver, et qui ne chercha jamais à éviter la responsabilité de ses actes. Dans une société où c'était l'aristocratie qui était le vrai peuple, elle devait être impopulaire dans la pleine acception du terme ; elle le fut, pour ainsi dire, dès le premier jour, et, l'opinion de la masse étant formée par les grands, cette impopularité gagna ensuite les couches profondes du reste de la nation. Là, dans une espèce de sous-sol ténébreux, l'imagination populaire élabore le thème qui lui était fourni et en fit sortir quantité de légendes. Ce travail était commencé au moment où Frédégaire prit la plume. Il avait trop peu de critique pour ne pas accepter avec une foi entière tout ce qu'on racontait, mais il était trop sincère et trop gauche à la fois pour donner quelque vraisemblance aux histoires souvent invraisemblables qu'il se laissait raconter. En

nous les livrant telles qu'il les a trouvées, lui-même nous fournit le moyen de retrouver, plus d'une fois, la physionomie exacte des faits.

Pour voir jusqu'à quel point l'histoire de Brunehaut, dans la chronique de Frédégaire, s'écarte déjà de la vérité historique, il faut examiner la partie de cette chronique où il se rencontre avec Grégoire de Tours. Frédégaire, on le sait, ne connaissait que les six premiers livres de l'ouvrage de celui-ci ; il a donc raconté plusieurs années de l'histoire des Francs, sans se douter qu'elles étaient racontées concurremment dans les quatre derniers livres de son prédécesseur. Or, dans toute la partie de son livre où nous pouvons contrôler son récit par celui de Grégoire, nous constatons qu'il reçoit de celui-ci plusieurs démentis formels. Il a accusé Brunehaut d'avoir assassiné Chilpéric, et nous avons vu plus haut que cette accusation est une simple calomnie. Il a affirmé qu'elle avait conspiré contre Chilpéric avec l'évêque Prétextat, et Grégoire nous apprend que Prétextat a été accusé par de faux témoins. Il a soutenu que Brunehaut, peu après son mariage, a fait périr Gogon, maire du palais d'Austrasie, qu'elle était parvenue à rendre odieux à Sigebert. Or, nous savons par Grégoire de Tours que Gogon est mort dans son lit quinze ans après le mariage de son souverain.

Il importe de bien retenir ceci au moment d'aborder l'examen d'une période de la carrière de Brunehaut pour laquelle notre principale source d'informations est précisément Frédégaire. On verra, par l'examen de son récit, que les rumeurs populaires les moins dignes de foi ont trouvé chez cet écrivain dépourvu de critique le même écho que les faits historiques les mieux avérés.

Et tout d'abord, nous tombons sur une véritable légende. En 599, nous dit Frédégaire, Brunehaut, chassée d'auprès de son petit-fils Théodebert par les Austrasiens fatigués de sa tyrannie, fut obligée de se réfugier en Bourgogne. Un pauvre homme la trouva seule et abandonnée dans la campagne d'Arcis-sur-Aube, et, à sa demande, la conduisit chez le roi Théodoric. Celui-ci la reçut avec joie et la combla d'honneurs. Brunehaut récompensa plus tard son guide en le faisant monter sur le siège épiscopal d'Auxerre<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Frédég., IV, 19.

Voilà, certes, une étrange histoire, et il n'est pas un lecteur qui ne flaire d'emblée la légende dans une telle série d'aventures. La réalité nous montre rarement des reines rencontrées par des pauvres sur les grands chemins et leur donnant des évêchés pour les récompenser de leur avoir servi de guides. Même en faisant abstraction de l'invraisemblance interne de l'épisode, il faudra convenir que saint Didier d'Auxerre a été particulièrement mal choisi pour le rôle de mendiant qu'il y joue. Il n'y avait pas en Gaule d'évêque plus riche que lui, vu qu'il appartenait à la famille royale des Visigoths, et qu'il était apparenté avec Brunehaut elle-même<sup>1</sup>. L'interminable liste des libéralités qu'il a faite par testament aux églises de son diocèse donne de ses richesses une idée considérable : on y voit figurer plusieurs villas qu'il possédait en vertu d'un échange avec la reine Brunehaut, notamment Magny et Chevry, et aussi une grande coupe d'argent qui avait appartenu à Thorismond, roi des Goths, et où était représentée l'histoire d'Énée. Cette coupe, qui portait le nom du roi, avait un poids de trente-sept livres<sup>2</sup>. Tel est l'homme dont la légende a voulu faire un mendiant redevable de toute sa fortune au hasard qui lui a fait rencontrer la grand'mère du roi d'Austrasie chassée par son petit-fils !

Il est facile de voir comment la légende aura procédé. Saint Didier d'Auxerre, parent de Brunehaut et, sans doute, promu à l'épiscopat grâce à elle (604), devait être le partisan et l'appui de cette reine ; il était mal vu, par conséquent, de l'aristocratie rebelle de cette époque. Quoi d'étonnant, dès lors, si, pour expliquer les bons rapports entre l'évêque et la reine, des ignorants ou des malveillants ont imaginé une historiette qui permettait de faire d'une pierre deux coups, en frappant à la fois la protectrice et le protégé ? Le prestige éclatant de ces deux personnages, alors au sommet de la fortune, ne pouvait qu'être diminué si l'on parvenait à faire croire qu'il n'y avait pas long-

<sup>1</sup> C'est ce qu'attestent, non seulement les actes de ce saint, écrits au IX<sup>e</sup> siècle, dans les *Gesta pontific. Autissiod.* (*Acta SS.*, 27 octobre), mais encore le Martyrologe d'Adon, qui l'appelle *genere clarissimus*, Heiricus dans le *Miracula S. Germani*, et le *Vita S. Hugonis*, qui fait de lui un neveu de Brunehaut.

<sup>2</sup> « *Missorium argenteum qui Thorsumodi nomen scriptum habet ; pensat libras XXXVII ; habet in se historiam Eneæ cum litteris græcis.* » *Acta SS.*, l. l., III, 8.



temps qu'ils s'étaient trouvés l'un et l'autre dans l'abîme de la détresse, et qu'entre la reine et l'évêque le seul lien était le souvenir de leur commune misère ! Et l'impopularité qui entourait le nom de Brunehaut faisait accueillir sans examen tout ce qu'on racontait de fâcheux à son sujet <sup>1</sup> !

Aussi l'épisode de saint Didier d'Auxerre a-t-il été rangé au nombre des fables, même par des historiens qui acceptent sans discussion, comme un fait établi, l'expulsion de Brunehaut d'Austrasie. Mais rien n'est moins prouvé que ce fait en lui-même, qui n'est connu que par la source impure de la légende. Aucun autre document n'en parle. Le *Vita Columbani*, non seulement ne connaît rien de la prétendue fuite d'Austrasie, mais nous apprend en propres termes qu'après la mort de Childébert II, Brunehaut gouverna pour le compte de ses deux petits-fils, et que ceux-ci se partagèrent l'héritage paternel <sup>2</sup>. Quant au *Liber Historiæ*, son témoignage est formellement opposé à celui de Frédégaire. Selon cet écrit, Brunehaut se serait établie en Bourgogne avec son petit-fils, dès le vivant de Childébert II, et ce serait ce roi qui, après avoir hérité ce royaume de son oncle Gontran, en aurait confié le gouvernement à sa mère <sup>3</sup>. Je ne sais sur quoi est fondée cette assertion du chroniqueur du VIII<sup>e</sup> siècle, et je ne crois pas que l'on puisse lui accorder une confiance absolue tant qu'on n'en connaîtra pas la provenance ; mais, en attendant, il est infiniment plus vraisemblable que celui de Frédégaire, et il est de plus en plus probable qu'il ait été inventé. Enfin, la correspondance de saint Grégoire le Grand

<sup>1</sup> Adrien de Valois, qui n'a pas le courage de renoncer à cette histoire, et qui se voit en présence des témoignages sur la parenté de Didier avec la reine, essaie de s'en tirer comme suit : « Forsitan Brunichildis Desiderium, dum una iter facerent, ad vitandam suspicionem, neve ipsa agnosceretur, propinquum suum esse simulavit, ac postea episcopum factum beneficii memor ita appellare perseveravit : quod deinde qui de episcopis Autissiodorensibus scripsere, verum esse crediderunt. » *Rer. francic.* II, p. 500.

Cela peut s'appeler l'enfance de la critique. M. L. Double n'est pas mieux inspiré (p. 226) : « Parent peut s'entendre aussi dans le sens de proche, de faisant partie de la maison ; rien d'étonnant à ce qu'avant d'être évêque, le mendiant Didier ait été reçu dans la maison de la reine. »

<sup>2</sup> « Mortuo deinde Hildeberto intra adolescentiæ annos, regnaverunt filii Hildeberti duo Theodebertus et Theodericus cum avia Brunehilde. Regnum Burgundionum Theodericus potitus est, et regnum Austrasiorum Theodebertus suscepit regendum. » Jonas, *Vita Columbani*, c. 31.

<sup>3</sup> Flobert, p. 81, se conforme au récit du *Liber Historiæ*.

avec Brunehaut et avec ses deux petits-fils, pendant les années 599 et 601, exclut également l'idée d'une rupture violente entre Brunehaut et la cour d'Austrasie. Nous y voyons qu'à la date de 599, les deux rois Théodoric et Théodebert règnent par indivis, sans doute sous la tutelle de leur grand'mère, et qu'à la date de 601, chacun gouverne séparément son royaume, Brunehaut restant dans celui de Bourgogne. Il paraît bien que cela se fit à la suite d'un partage pacifique, et que les bonnes relations de Brunehaut avec Théodebert, et de la Bourgogne avec l'Austrasie, n'en souffrirent aucunement. Du moins le pape continue de s'adresser à cette princesse comme à la souveraine de tout le peuple franc, qu'il proclame heureux d'avoir une reine douée de tels mérites <sup>1</sup>.

D'ailleurs, le fond du récit de Frédégaire est au moins aussi invraisemblable que les détails, dont nous avons établi l'origine légendaire ci-dessus, et il suffit de l'étudier en lui-même pour être ramené devant la conclusion que suggère la correspondance de saint Grégoire le Grand. Si Brunehaut était arrivée chez Théodoric dans les conditions que voudrait faire croire le chroniqueur, il n'est pas probable qu'elle y eût apporté une grande bienveillance pour l'Austrasie, et, vindicative comme on la prétend, elle eût eu soif de se venger des affronts reçus <sup>2</sup>. Au contraire, nous voyons qu'elle n'a pas eu de plus chère ambition que celle de maintenir la paix entre ses petits-fils, et, de fait, pendant les premières années, les deux frères vécurent dans la plus grande concorde. Ensemble ils marchent contre leur cousin

<sup>1</sup> « Præ aliis gentibus gentem Francorum asserimus felicem, quæ sic bonis omnibus præditam meruit habere reginam. » Bouquet, IV, p. 33.

<sup>2</sup> Etienne Pasquier, que je cite volontiers chaque fois qu'il suffit de raisonner sagement sur les faits allégués, dit fort bien, p. 478 : « Et vraiment il est mal croyable qu'une princesse outrageusement offensée et par conséquent infiniment ulcérée, eust couvé huit ans entiers dedans son âme ceste vengeance sans l'esclorre. » Cordemoy, *Histoire de France*, t. I, argumente vigoureusement contre l'hypothèse de l'expulsion. Rien de plus contraire à une saine critique que le point de vue de Huguenin. Il commence par déclarer que Brunehaut a dû « emporter sans doute de vifs ressentiments contre les hommes qui l'avaient jetée dans l'exil. » (*Hist. d'Austr.*, p. 275). Mais, trop timide pour reconnaître l'incohérence du récit de Frédégaire, Huguenin continue : « Cependant, elle ne songea d'abord qu'à poursuivre ses projets de conquête et de vengeance sur la Neustrie. Elle parvint même à réunir ses deux petits-fils dans une alliance armée contre Clotaire II, etc. » Frédégaire lui-même ne se contredit pas à ce point, et il se dispense de parler des rancunes apportées d'Austrasie par Brunehaut.

Clotaire II et lui infligent sur les bords de l'Orvanne, à Dormelles, une défaite sanglante, après laquelle il est heureux de faire la paix<sup>1</sup> ; ensemble ils font, l'année suivante, une expédition contre les Basques, et les forcent à payer tribut<sup>2</sup>.

Ces bons rapports ne se tendent, à ce qu'il paraît, qu'en 604. A la suite d'une guerre victorieuse de Théodoric contre Clotaire II, au cours de laquelle le jeune roi de Bourgogne est entré en triomphe à Paris, Théodebert semble prendre de l'ombrage des succès de son frère, et signe à Compiègne un traité avec l'ennemi commun. Peu de temps après, Théodoric marche contre lui, et l'on peut croire, sans trop de témérité, que c'est le traité de Compiègne qui est la cause de cette expédition. Mais Frédégaire rend son récit inintelligible en refusant de voir cette relation de cause à effet, et en prétendant que Théodoric s'est laissé pousser à cette guerre par Brunehaut, qui lui soutenait que Théodebert n'était pas son frère, mais le fils d'un jardinier. Théodoric, on le voit par ce récit même, n'avait pas besoin des excitations de sa grand'mère. Frédégaire ajoute que le complice de Brunehaut dans ces manœuvres fratricides était le maire du palais Protadius. Mais, ajoute-t-il, les leudes voulaient la paix, et pour l'avoir, ils massacrèrent en plein camp Protadius, disant que la perte d'un homme valait mieux que celle d'une armée entière. A la suite de cette affaire, Théodoric, honteux et irrité, fut obligé de traiter avec son frère et de rentrer chez lui. Brunehaut, continue le chroniqueur, se vengea par la suite en faisant périr Uncelenus, l'un des auteurs de la mort de Protadius, ainsi que le patricien Vulfus, son complice (607). Cela ne l'empêcha pas, dès l'année suivante, d'offrir une entrevue à la reine d'Austrasie, Blichilde, en vue d'arriver à la paix entre Théodebert et Théodo-

Henri Martin, t. II, p. 101, se conforme sans discussion au récit du *Lib. Historice*, et p. 107 refait le même récit d'après Frédégaire, sans même s'apercevoir de leur flagrante contradiction.

<sup>1</sup> Frédég., IV, 20 ; *Lib. Hist.*, c. 37. Ce dernier mêle à son récit des traits épiques : le fleuve obstrué de cadavres et plein de sang figé cessa de couler ; pendant le combat un ange de Dieu fut aperçu, tenant un glaive nu au-dessus des deux armées. Il faut remarquer aussi que pour le chroniqueur neustrien, c'est le seul Théodoric de Bourgogne qui a fait cette guerre ; ce point de vue est également celui du *Vita Batharü*, qui ajoute d'importants détails à l'histoire des succès de Théodoric (Bouquet, III, p. 490). Mais peut-être a-t-on confondu cette guerre de 600 faite par les deux frères avec celle de 604 faite par le seul Théodoric.

<sup>2</sup> *Id.*, IV, 21.

ric. L'entrevue n'eut pas lieu, grâce à la mauvaise volonté de Blichilde, qui, conseillée par les Austrasiens, fit défaut au rendez-vous. Quelque temps après, Théodebert recommençait les hostilités en envahissant l'Alsace qui appartenait à Théodoric, et en la dévastant d'une manière barbare. On convint d'une entrevue des deux rois à Selz, pour assoupir leur différend de commun accord avec les Francs ; mais, lorsqu'il y fut arrivé, Théodoric se trouva accablé par le nombre des soldats de son frère, et fut obligé de signer une paix désastreuse dont il lui garda une amère rancune, C'est alors qu'il ouvrit des négociations avec Clotaire II, auquel il promit des concessions territoriales pour prix de sa neutralité. Clotaire s'engagea à ne pas secourir Théodebert, et, sur la foi de cette promesse, le roi de Bourgogne se mit en campagne<sup>1</sup>. Cette fois, on le sait, la lutte ne devait finir que par l'extermination de Théodebert et de sa famille.

Qui ne le voit ? Ce simple exposé, fait d'après Frédégaire lui-même, réduit à néant les légendes qu'il y mêle sur les instigations de Brunehaut. N'ayant pas d'après ressentiments à satisfaire, cette reine n'est pas l'âme de la discorde entre les deux frères ; lorsque la guerre a éclaté entre eux, elle travaille plutôt à la pacification, et, si finalement Théodoric prend les armes, c'est parce qu'il a subi de la part de Théodebert des affronts auxquels il ne peut être insensible. Gardez le récit de Frédégaire tout entier, il est invraisemblable et contradictoire, parce qu'il prétend expliquer par un agent extérieur des faits qui tirent toute leur explication d'eux-mêmes ; éliminez l'élément conjectural, vous verrez reparaître, dans toute sa vérité, une des pages les plus effacées comme aussi des plus intéressantes de l'histoire mérovingienne. Voilà donc le vrai rôle de cette vieille femme tant calomniée, et dont on fait le mauvais génie de ses petits-fils au moment même où elle s'emploie de toutes ses forces à maintenir la concorde parmi eux ! La jalousie et l'intrigue menacent de mettre aux prises les petits-fils de Sigebert, et déjà, profitant de leur discorde, le fils de Frédégonde ouvre des négociations avec l'un d'eux pour l'aider à exterminer l'autre. Grâce à l'active intervention de Brunehaut, ces désastres sont conjurés pendant plusieurs années, et n'éclatent enfin, on peut le croire, que malgré elle !

<sup>1</sup> Frédég., IV, 27.

Frédégaire n'a pas moins étrangement altéré une autre histoire qu'il raconte dans les termes suivants :

« A la même époque Bertoald, Franc de nation, était maire du palais de Théodoric. C'était un homme de mœurs réglées, instruit, avisé, brave et d'un commerce sûr. La neuvième année de son règne, Théodoric eut d'une concubine un fils qu'il nomma Corbus. Protadius, Romain de nation, jouissait d'un grand crédit au palais. Brunehaut, qui voulait l'honorer parce qu'il était son amant, le fit nommer patrice d'Outre-Jura et du pays des Scotings, après la mort du duc Wandalmar. Pour faire plus sûrement périr Bertoald, on l'envoya recueillir les impôts dans les villes et les cantons le long des bord de la Seine jusqu'à l'Océan <sup>1</sup>. »

Voilà une grave accusation contre les mœurs de Brunehaut. C'est la première, et c'est la seule, car il est à remarquer que cette femme infortunée, sur qui la haine s'est acharnée pendant toute sa vie avec une véritable férocité, n'a jamais donné prise au moindre reproche par rapport à ses mœurs, si l'on en excepte l'unique passage que voici. N'est-ce pas le réfuter suffisamment, et en faut-il davantage pour faire justice de l'accusation de Frédégaire ? En 603, Brunehaut avait soixante ans à peu près : aurait-elle attendu cet âge pour se livrer à des excès dont elle s'était gardée pendant sa jeunesse et pendant sa maturité ? Et, s'il y avait eu quelque ombre de vérité dans cette flétrissante accusation, comment se ferait-il qu'il n'en serait rien passé, je ne dis pas dans Grégoire de Tours et dans les lettres de saint Grégoire le Grand, mais dans la vie de saint Colomban par Jonas, ce réquisitoire si âpre contre la malheureuse femme, mais dans le *Vita Desiderii*, ce document contemporain dont l'auteur n'est pas moins passionné que Jonas ? Frédégaire vient trop tard vraiment pour flétrir une vie que ses plus acharnés détracteurs ont trouvée irréprochable, puisqu'ils n'ont pas osé l'attaquer.

On voit d'ailleurs la source des rumeurs dont il se fait l'écho. Protadius a été l'instrument fidèle et intelligent de la politique de sa souveraine ; dès lors il a attiré sur sa tête les mêmes haines qu'elle, et il s'est vu englobé dans la destinée commune à tous ceux qui ont témoigné quelque fidélité à Brune-

<sup>1</sup> Frédég., IV, 24.

haut. Les mêmes rumeurs qui ont fait de saint Didier d'Auxerre un mendiant parvenu ont transformé Protadius en un amant secret. Il faut peu de perspicacité pour reconnaître les vrais motifs de l'élévation de Protadius et de la haine qui l'a poursuivi ; Frédégaire, avec sa naïveté ordinaire, nous les avoue lui-même à son insu <sup>1</sup> :

« Il était, nous dit-il, très entendu et très capable en toutes choses, mais d'une grande injustice contre les personnes ; il avait un soin extrême du fisc, toujours préoccupé de le remplir au moyen de confiscations et de s'enrichir lui-même. Tous les grands qu'il rencontrait, il s'efforçait de les humilier, pour que personne ne pût s'élever au rang qu'il avait conquis. » Quand on donne de tels sujets de haine, on doit bien s'attendre à ne pas être épargné par la calomnie : ce fut le sort de Protadius et de Brunehaut <sup>2</sup>.

Il n'y a pas plus de vérité à prétendre qu'on envoya Bertoald recueillir les impôts parce qu'on voulait se débarrasser de lui. Il fallait bien que cette mission fût remplie par quelqu'un, encore que dangereuse ; plus elle l'était, plus il convenait qu'elle fût confiée à un homme important. Et si c'est précisément le maire du palais qui en est chargé, c'est parce que sa qualité d'administrateur en chef du patrimoine royal le désigne naturellement pour cet office. Le cas de Bertoald n'est pas isolé. Quelques années après, Childebert, voulant faire de nouveau lever dans le Poitou les impôts qu'on avait payés du temps de son père, y dépêcha Florentianus, maire du palais de la reine, et Romulf, comte de son propre palais <sup>3</sup>. Sans doute les levées d'impôts donnaient lieu plus d'une fois à des scènes tumultueuses, mais les officiers royaux étaient armés pour les apaiser, et les trois cents hommes qui accompagnaient Bertoald dans son expédition <sup>4</sup> suffisaient amplement à assurer l'ordre

<sup>1</sup> Nul ne me demandera, je pense, de prendre la peine de réfuter ici Adon de Vienne, qui, écrivant dans la seconde moitié du ix<sup>e</sup> siècle, croit devoir, sans doute pour venger son prédécesseur saint Didier, encherir sur les accusations de Frédégaire ; je ferai justice de ces allégations plus loin.

<sup>2</sup> Frédég., IV, 27.

<sup>3</sup> Greg. Tur., IX, 30. Cf. Waitz, *Verfassungsgeschichte*, II, II<sup>2</sup>, p. 92

<sup>4</sup> Frédég., *Chron.*, IV, 25. Cet argument est déjà développé par Cordemoy, *op. cit.*, I, p. 288, et par Flobert, p. 93.

public. Aussi voit-on qu'il fut si peu troublé au cours de son voyage, que le pauvre homme, arrivé à Orléans, s'y livra tranquillement au plaisir de la chasse <sup>1</sup>.

Comment donc Frédégaire a-t-il pu voir dans cet épisode la preuve d'un complot machiavélique de Brunehaut contre Bertoald ? Il y a été amené par les résultats. Il se trouve que, pendant que le maire était à Orléans, Clotaire II imagina de le faire attaquer par son fils Mérovée, accompagné de Landéric, maire du palais de Neustrie. Bertoald, trop faible pour résister, se retira derrière les murs d'Orléans, d'où il provoqua en combat singulier son adversaire, qui n'osa pas accepter. Apprenant la déloyale agression de Clotaire II, Théodoric accourt avec son armée et tombe sur Mérovée et Landéric dans les environs d'Étampes. Bertoald, toujours préoccupé de se mesurer avec Landéric, qui se dérobe à son défi, se laisse entraîner trop loin et trouve la mort sous les coups des ennemis. Néanmoins, l'armée de Neustrie fut mise en fuite, et Théodoric rentra vainqueur à Paris. L'année suivante, à l'instance de Brunehaut, il conféra la charge de maire du palais à Protadius. Ce ne fut pas pour longtemps. Dès la même année, celui-ci périt victime d'une émeute militaire au commencement d'une guerre que Théodoric faisait contre son frère Théodebert <sup>2</sup>.

Encore une fois, le récit même de Frédégaire ne suffit-il pas pour faire justice de la thèse qu'il y mêle, et d'après laquelle la mort de Bertoald serait due à un complot de Brunehaut ? Brunehaut avait-elle prévu la perfide agression de Clotaire II <sup>3</sup>, et aurait-elle, pour se débarrasser d'un homme, compromis sa couronne et celle de son fils en laissant le roi de Neustrie ravager impunément ses provinces ? La meilleure preuve qu'on ne voulait pas commettre Bertoald avec l'ennemi, et qu'on n'avait pas même prévu qu'il serait attaqué, c'est qu'on alla à son secours dès qu'il fut en danger ! Il est vrai que, selon Frédégaire, Bertoald voulut mourir parce qu'il savait qu'on était décidé à mettre Protadius

<sup>1</sup> *Fredeg.*, l. l.

<sup>2</sup> *Frédég.*, IV, 27.

<sup>3</sup> Oui, s'il en faut croire H. Martin, t. II, p. 109 : « Brunehilde apparemment était informée que Clotaire s'appretait à rompre la paix et à tenter de recouvrer ses provinces ! » On ne saurait pousser plus loin la naïveté.

à sa place <sup>1</sup>. Mais il faut laisser pour compte à notre chroniqueur cette vaine et oiseuse conjecture, qui repose elle-même sur d'autres conjectures non moins vaines. Et à moins de supposer que les personnages historiques morts une quarantaine d'années avant qu'il ait pris la plume, lui ont confié leurs secrètes pensées, il faudra bien effacer de l'histoire de Brunehaut cette nouvelle série de crimes imaginaires mis à sa charge.

Les éléments me manquent pour contrôler de la même manière l'histoire d'autres meurtres imputés par Frédégaire à Brunehaut, et que j'énumérerai rapidement.

La troisième année du règne de Théodebert, le duc Wintrio est mis à mort à l'instigation de Brunehaut <sup>2</sup>.

La septième année du règne de Théodoric, le patrice Agila fut tué à l'instigation de Brunehaut sans qu'il y eût aucune faute à lui reprocher, mais simplement parce que, par cupidité, on voulait attribuer ses biens au fisc <sup>3</sup>.

La douzième année du règne de Théodoric, Brunehaut parvient à tirer vengeance de Uncelenus et du patrice Vulfus, qui avait trempé dans le complot contre Protadius. Vulfus fut mis à mort par ordre de Théodoric ; Uncelenus eut le pied coupé et ses biens confisqués, et se vit plongé dans la misère <sup>4</sup>.

Dans cette série d'exécutions, il serait contraire à toute justice de faire un crime à Brunehaut du châtement qui atteignit ces deux derniers. C'étaient des traîtres, et qui avaient amplement mérité leur sort. Lors de l'émeute militaire que les grands de Bourgogne firent éclater dans le camp de Théodoric, sous les yeux de l'ennemi, pour faire périr Protadius, ils avaient joué un rôle des plus odieux et monté la garde autour du roi pour l'empêcher d'aller au secours de son maire. Bien mieux, Uncelenus, envoyé par Théodoric aux rebelles avec l'ordre d'épargner Protadius

<sup>1</sup> « Nec vellens exinde evadere dum senserat (senserat !) se de sui gradus honorem a Protadio degradandum. » (*Frédég.*, *Chron.*, IV, 26). Sur quoi Cordemoy dit fort bien : « Il avait si peu envie de mourir, que quand Landry le défia, il dit qu'il se battrait volontiers, pourvu que ce fût seul à seul ; voilà comme parle un homme qui ne veut pas s'exposer à une mort certaine. » *Op. cit.*, p. 288.

<sup>2</sup> *Frédég.*, *Chron.*, IV, 18.

<sup>3</sup> *Id. ibid.*, IV, 21.

<sup>4</sup> *Frédég.*, IV, 28 et 29. « En tout ceci, dit Etienne Pasquier, *op. cit.*, col. 481, il n'y a rien de cruauté, car ce furent deux punitions exemplaires qu'on prenait de deux seigneurs pour leurs démérites. »



dius, était allé leur dire que le roi exigeait sa mort, et ce mensonge coûta la vie à la victime. Après quoi le roi de Bourgogne se vit obligé de conclure une paix désavantageuse avec l'Austrasie<sup>1</sup>. Quant à Wintrio et à Agila, pour apprécier la mesure qui les atteignit, il faudrait connaître les motifs qui la déterminèrent. Si, comme Gontran Boson, Rauching et tant d'autres, c'étaient des conspirateurs et des rebelles, ils étaient indignes de toute pitié. Notre chroniqueur nous dit bien, en parlant du dernier, qu'il était innocent et que la seule raison de sa mort, ce fut la cupidité de Brunehaut ; mais nous ne sommes pas obligés de l'en croire sur parole, et ses affirmations sont très loin d'être garanties<sup>2</sup>. Au surplus, il n'accorde pas le même patronage à la cause de Wintrio, et il a raison, car tout ce que nous savons de celui-ci nous fait connaître un vilain personnage, qui, à la guerre, ne sait que se disputer avec ses collègues ou se faire battre, et qui réserve toutes ses colères aux peuples qu'il est appelé à défendre. On se souvint longtemps à Metz des massacres et des pillages qu'il infligea à cette malheureuse ville, lorsqu'il la traversa pour aller en Italie. Il ne se rendit pas moins odieux dans son duché de Champagne, dont la population exaspérée finit par se soulever et l'aurait fait périr, s'il n'avait dû son salut à la fuite ; c'est plus tard seulement qu'il put rentrer<sup>3</sup>. Si donc réellement il a été mis à mort, comme le soutient notre chroniqueur, à l'instigation de Brunehaut, il est loin d'être prouvé qu'elle ait manqué de justes motifs pour le faire punir, et ce n'est certes pas son supplice qu'on peut invoquer comme une preuve de la cruauté ou de la tyrannie de cette reine<sup>4</sup>.

Restent deux épisodes dans lesquels le rôle de Brunehaut nous est présenté sous le jour le plus fâcheux, et où il n'est pas facile de démêler la vérité historique.

Voici le premier :

« La même année (606-607) Théodoric envoya Aridius, évêque de Lyon, Rocco et le connétable Achorinus en ambassade auprès de Wit-

<sup>1</sup> Frédég., IV, 28.

<sup>2</sup> « La puissance d'Agila et ses résistances à l'autorité de Brunehild avaient eu bien certainement la principale part au coup fatal qui l'avait frappé. » Huguenin. *Histoire d'Austrasie*, p. 278.

<sup>3</sup> Greg. Tur., VIII, 18 et X, 3 ; Frédég. IV, 14 ; *Liber Historiæ*, 36.

<sup>4</sup> Selon Flobert, p. 86, il faut attribuer la mort de Wintrio à ses deux défaites

téric, roi d'Espagne, avec mission de lui ramener comme fiancée Ermenberge, fille de ce roi. Après avoir prêté serment que jamais leur maître ne la priverait de son rang royal, ils reçurent la jeune princesse et la présentèrent à Théodoric, à Châlon-sur-Saône. Mais, par les maléfices de sa grand'mère Brunehilde, elle n'eut jamais de relations avec son mari. De plus, par l'instigation de Brunehilde et de Theudilane, sœur de Théodoric, elle fut rendue odieuse à son mari, et celui-ci, au bout d'une année, la renvoya dépouillée de ses trésors en Espagne<sup>1</sup>. »

Ce récit est obscur et incomplet. Il ne nous dit pas quelle part Brunehaut a prise aux négociations qui ont amené le mariage de Théodoric. Cette part a dû être considérable. Si la reine avait assez d'influence pour déterminer le jeune roi à renvoyer sa femme après un an de mariage, elle devait en avoir eu bien plus lorsqu'il s'agissait de lui faire contracter celui-ci<sup>2</sup>. Il est donc plus que probable que c'est elle-même, toujours si attachée à son pays natal, où elle avait marié ses deux filles Ingonde et Clodosuinde, qui aura négocié l'union de son petit-fils avec la princesse visigothe. Ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est que dans l'ambassade envoyée en Espagne pour demander la main d'Ermenberge, figure l'évêque de Lyon Aradius, qui était particulièrement dévoué à Brunehaut, et que nous voyons à côté d'elle dans plusieurs occasions importantes. Mais s'il en est ainsi, n'est-il pas invraisemblable qu'elle ait voulu empêcher la consommation d'un mariage qu'elle-même avait amené ? Croira qui voudra qu'elle a *noué l'aiguillette* : il est certain que si elle l'avait fait, elle n'aurait mis personne dans la confidence, et que, pour lui attribuer le sortilège en question, le chroniqueur a dû une fois de plus recourir à une conjecture gratuite. Ce qu'il y a de plus clair dans son récit, c'est que le mariage de Théodoric ne put pas être consommé, et que c'est là le motif qui lui fit renvoyer la princesse espagnole.

de Trucey et de Laffaux, considérées comme dues à la trahison. « Brunehilde, dit Huguenin, ne pardonnait point au duc de Poitou sa défaite à Trucciacum et moins encore son rôle d'adversaire déclaré dans la cour du jeune roi. » *Histoire d'Austrasie*, p. 269. Nos sources ne disent rien de cette hostilité de Wintrio à Brunehaut ; elle est d'ailleurs assez vraisemblable.

<sup>1</sup> Frédég., IV, 30.

<sup>2</sup> C'est ce que développe fort bien M. Rubio y Ors. *Brunehilde*, p. 138. V. aussi Cordemoy, p. 295 ; Flobert, p. 102, n.

Je sais bien tout ce qu'on peut m'objecter ici. Rien, me dira-t-on, n'est plus unanimement attesté, par les auteurs, que la répugnance de Brunehaut pour des brus légitimes. Elle craignait, dit l'un d'eux, que si le roi chassait ses concubines pour mettre une reine à la tête du palais, celle-ci ne lui enlevât son rang d'honneur et son influence<sup>1</sup>. Précédemment déjà, dit un autre, elle avait détourné son fils Childebert d'un mariage avec Théodelinde, fille du roi de Bavière<sup>2</sup>. Elle fit périr saint Didier de Vienne, dit un troisième, pour avoir protesté contre les mœurs relâchées du roi, et pour lui avoir rappelé le précepte évangélique<sup>3</sup>. Enfin, nous voyons que tous les princes ses enfants n'ont été entourés que de femmes de condition obscure ou d'origine servile : cela est vrai, non seulement de Théodoric, mais encore de Théodebert, dont la femme Plichilde était une esclave achetée par Brunehaut, et de Childebert, dont la femme Faileuba ne nous a laissé que son nom. Tous les témoignages semblent donc se réunir ici pour confirmer celui de Frédégaire, sans compter la conformité de celui-ci avec ce que nous savons du caractère même de notre héroïne. Avidée de pouvoir et de domination comme elle l'était, pouvait-elle agir autrement ? Je ne me dissimule pas la force apparente de ce raisonnement : tous ces faits accumulés produisent certes un effet d'ensemble qu'ils n'auraient isolés, mais qui se dissipe au fur et à mesure qu'on les soumet à l'analyse. Nous allons discuter tout à l'heure les témoignages de Jonas et du *Vita Desiderii*. Quant au fait allégué par Frédégaire, si toutefois il peut être considéré comme établi, il ne prouve rien, puisque, si Childebert a obéi aux suggestions de sa mère en rompant ses fiançailles avec Théodelinde, c'est à ces mêmes suggestions qu'il avait cédé en les contractant, tout comme dans le cas d'Ermenberge. Brunehaut craignait si peu pour son fils les épouses légitimes qu'elle vécut en fort bonne intelligence, comme on l'a vu, avec Faileuba, qui portait incontestablement ce titre. Qu'elle ait toléré

<sup>1</sup> « Verebatur enim ne si abjectis concubinis reginam aulae praefecisset (Theodericus) dignitatis atque honoris suae modum amputaret. » Jonas., *Vit. Columbani*, c. 31 (Mabillon II, p. 15).

<sup>2</sup> Frédég. IV, 34 : « Teudelendæ... quem Childebertus habuerat disposita. Cum eam consilium Brunichilde postposuisset. »

<sup>3</sup> Voir plus bas l'épisode de saint Didier.

chez ses fils, et spécialement chez Théodoric, les mœurs déréglées qui lui furent reprochées par les saints, c'est fort possible, mais tous les princes mérovingiens n'ont-ils pas eu les mêmes mœurs, et est-ce à l'influence de leurs mères qu'il faut attribuer ce qui est le fait de leur tempérament barbare ? Soutiendra-t-on sérieusement qu'un roi voluptueux subit plus volontiers l'influence de sa femme que de sa maîtresse ? Prétendra-t-on que, pour être du sang royal, une reine aura d'autant plus d'ascendant sur le cœur de son époux ? L'histoire donne d'étranges démentis à cette manière de voir. Ce n'est pas la naissance, ce sont les charmes personnels qui assurent l'influence des femmes sur leurs maris, et à ce compte, pourquoi Brunehaut aurait-elle redouté une fille de roi plutôt qu'une esclave ? Avait-elle oublié cette fille de roi qui, à peine installée sous le toit conjugal, y avait souffert tant de maux de la part d'une concubine, laquelle parvint finalement à la faire périr et à se mettre à sa place ? Elle aurait eu peu de mémoire ; dans ce cas, puisque cette fille de roi, c'était sa propre sœur Galeswinte, et que cette servante, c'était son implacable rivale Frédégonde !

## V

L'épisode que nous venons d'étudier nous servira de transition pour passer à l'histoire du martyr de saint Didier de Vienne, qui constitue de beaucoup le chef d'accusation le plus grave contre la mémoire de Brunehaut. Selon Frédégaire, saint Didier de Vienne fut chassé de son siège épiscopal la huitième année du règne de Théodoric, à l'instigation d'Aredius de Lyon et de la reine Brunehaut. On mit à sa place un certain Dommolus et on exila le saint évêque dans une île<sup>2</sup>. Plus tard, on le laissa rentrer dans son diocèse, mais en 607, toujours instigué par Aredius et par sa grand'mère, Théodoric le fit lapider<sup>3</sup>.

Cette tragique histoire est déjà rappelée, bien qu'en termes

<sup>1</sup> Cf. Rubio y Ors, *op. cit.*, p. 142.

<sup>2</sup> Frédég., *Chron.*, IV, 24.

<sup>3</sup> *Id. ibid.*, IV, 32 : lapidare praecipit.

très généraux, par Jonas, dans sa *Vie de saint Colomban*, écrite, comme on sait, plusieurs années avant la chronique de Frédégaire. Jonas lui-même se réfère à une vie de saint Didier qu'il a consultée<sup>1</sup> et à laquelle, si je ne me trompe, Frédégaire a emprunté de son côté ce qu'il nous rapporte au sujet de ce saint. Cette vie, longtemps perdue et remplacée par des remaniements de peu d'autorité, a été retrouvée et publiée il y a quelque temps<sup>2</sup>; c'est un document rédigé pendant la première génération après la mort du saint, par un auteur viennois qui ne paraît pas l'avoir connu personnellement, mais qui tient une bonne partie de ses renseignements de gens qui ont fait partie de l'entourage du saint. Notre auteur est d'ailleurs un personnage borné et fanatique, qui, au lieu de chercher à se représenter les choses dans leur réalité, les conçoit *a priori*, de la manière que comporte son ignorance et ses préjugés, et sans souci de la vraisemblance. Il est en outre difficile à comprendre, parce qu'il écrit un latin des plus incorrects, et parce que d'ordinaire il ne signale les faits principaux que par voie d'allusion, comme s'il les supposait connus de son public. Malgré cela, il est extrêmement précieux, parce qu'il nous apporte des impressions non seulement personnelles, mais populaires, et qu'il nous fournit l'occasion de contrôler nos autres sources.

Cette vie a été plusieurs fois remaniée. Nous ne possédons pas moins de trois de ces remaniements. L'un a été imprimé par Mombricitus dans son *Sanctuarium*; le second, publié par Henschenius dans les *Bollandistes*, est retaillé sur le patron du *Vita Columbani*, qu'il reproduit servilement<sup>3</sup>; le troisième, qui sortit au IX<sup>e</sup> siècle de la plume d'Adon de Vienne, se trouve dans l'*Antiqua Lectio* de Canisius<sup>4</sup>. En lisant ces trois remaniements à la suite après le texte original, on peut se convaincre, par un

<sup>1</sup> « Eo itaque tempore Theodericus atque Brunehildis non solum adversum Columbanum insaniebant, verum etiam et contra sanctissimum Desiderium Viennensis urbis episcopum adversabantur; quem primum exilio damnatum multis injuriis affligere nitentur, ad postremum vero glorioso martyrio coronarunt: cujus gesta scripta habentur, quibus et quantis adversitatibus gloriosum apud Dominum meruit habere triumphum. » Jonas, *Vita Columb.*, c. 54, dans Mabillon, II, p. 23.

<sup>2</sup> *Analecta Bollandiana*, t. IX, p. 250 et suiv.

<sup>3</sup> *Acta Sanctorum*, 23 mai.

<sup>4</sup> Tome VI.

exemple très instructif, de la manière dont une donnée légendaire, pour fautive qu'elle soit, parvient à s'accréditer et à se répandre au point de refouler dans l'ombre la version authentique, et de la faire tomber finalement dans un complet oubli. L'aversion pour Brunehaut, qui est très vive dans l'original, a été léguée par lui à ses remanieurs, et le legs a fructifié dans leurs mains, car on voit s'épanouir de l'un à l'autre une légende sinistre qui n'a d'autre fondement que notre texte.

Outre cette première biographie et ses trois remaniements, nous possédons encore, sous le nom de Sisebut, roi des Visigoths († 621), une autre biographie du même saint, entièrement indépendante de la première et de ses remaniements<sup>1</sup>. Quel qu'en soit l'auteur, elle est incontestablement de l'époque à laquelle on l'attribue, mais paraît aussi être composée à distance du théâtre des événements. Son accord avec l'autre est remarquable sur un grand nombre de points, et ses divergences n'en ont que plus d'intérêt; elle vient, plus d'une fois, compléter la précédente, et nous allons nous servir de l'une et de l'autre pour entreprendre l'histoire critique de saint Didier.

Le biographe anonyme ne nous dit pas les motifs de l'animosité de Brunehaut contre le saint: soit qu'il les suppose connus, soit que cet esprit nuageux se contente d'une phraséologie creuse, il se borne à nous la montrer furieuse, instiguant de faux témoins, corrompant ceux-ci à prix d'or et forçant ceux-là, par des menaces, à déposer contre lui<sup>2</sup>. Cité devant un concile, le saint y trouva pour juge un homme qui venait de figurer comme témoin contre lui: belle garantie d'impartialité à coup sûr<sup>3</sup>! Intimidés par l'attitude de Brunehaut, les évêques qui composaient la sainte assemblée faiblirent et consentirent à prononcer une sentence de condamnation contre leur frère innocent. Le saint fut déposé et condamné à être relégué dans un monastère de l'île de Levisio. Ce récit cadre assez avec celui de Frédégaire, qui, bien qu'il ne consacre que deux lignes à cet épisode, nous

<sup>1</sup> Florez, *España Sagrada*, t. VII, et d'après lui, Migne, *Patrologie latine*, t. 80.

<sup>2</sup> « Jezabel illa... quantos quantasque in ejus crimine et instruxit præmiis et ut dicerent duxit invitos. » *Anal. boll.*, IX, p. 253.

<sup>3</sup> « Illius impietas, qui se et testem tribuit et judicem adsignavit. » *Anal. boll.*, IX, p. 253.

apprend néanmoins le nom de l'intrigant accusateur auquel fait allusion le biographe : c'est Aredius, évêque de Lyon <sup>1</sup>.

Mais quelle fut au juste l'accusation portée contre le saint ? Sisebut va nous le dire. Le diable, selon lui, inspira un individu qui, de concert avec quelques complices, ourdit un complot contre la réputation du saint. Une matrone noble, gagnée par eux, se plaignit d'avoir été victime de ses violences, et soutint cette accusation devant un concile <sup>2</sup>. Les juges du concile rendirent alors contre le pontife innocent la sentence inique concertée d'avance : il fut déposé de sa dignité et envoyé en exil <sup>3</sup>.

Peut-on s'en rapporter à ce témoignage ? Je suis assez porté à croire que oui ; d'abord parce que, loin de contredire l'autre récit, il le complète et l'explique ; puis, parce qu'on ne voit pas pourquoi il aurait été inventé ; enfin, parce que la nature infamante de l'accusation rend assez bien compte du silence gardé par le biographe anonyme. Quoi qu'il en soit d'ailleurs, la question est de savoir s'il est vrai, comme l'anonyme l'en accuse formellement, que Brunehaut ait tramé la perte du saint en suscitant contre lui de faux témoignages. Je ne sais ce qu'il en faut croire. Que des reines aient pu, à cette époque, se permettre d'en venir à de pareilles extrémités contre des évêques, c'est ce que prouve notamment ce fameux concile de Braine, où l'argent royal paya quantité de faux témoins, et fut même offert à l'intègre narrateur de cet épisode scandaleux ; que des assemblées épiscopales aient poussé la faiblesse jusqu'à condamner sans preuves suffisantes un de leurs frères pour obéir aux volontés d'un tyran, c'est ce que la même histoire et tant d'autres confirment avec éclat. Mais la possibilité de la chose est loin d'être une garantie de sa réalité. Au contraire, si Brunehaut avait eu pour le saint cette haine féroce qui ne reculait pas même devant la fraude la plus indigne, elle ne l'aurait pas fait rappeler de son exil pour le rétablir sur son siège, comme toutes les versions sont unanimes à l'attester. Sans doute, l'anonyme va nous dire que c'était

<sup>1</sup> Frédég., *Chron.*, IV, 24.

<sup>2</sup> Les sources ne nous disent pas le lieu de ce concile ; Aimoin, III, 89, est le seul qui nous apprenne qu'il fut tenu à Châlon-sur-Saône. Cf. Hefele, *Conciliengeschichte*, 2<sup>e</sup> édition, t. III, p. 64, qui donne la date de 603.

<sup>3</sup> *Vita et Passio S. Desiderii*, dans Migne, *P. L.*, 80, col. 379, c. 4.

une ruse nouvelle de la reine pour mieux perdre le saint, parce qu'elle était enflammée de jalousie à cause des miracles qu'il faisait dans son exil <sup>1</sup>. Mais cette explication inepte ne sera prise au sérieux par personne, surtout quand on aura lu la suite de cet étrange récit. Sait-on ce que Brunehaut, au dire de notre auteur, imagina dans la profondeur de sa perversité pour assouvir sa haine ? Tout simplement de faire citer le saint par son fils Théodoric, qui lui demandera s'il vaut mieux se marier que de se déboucher. Le saint répond naturellement d'une manière conforme à la loi chrétienne ; alors, pleine de fureur, Brunehaut excite contre lui une sédition du peuple, et le saint est saisi dans sa propre église et conduit à la mort.

Je ne ferai pas l'injure au lecteur de lui signaler les énormités et les invraisemblances de cet absurde récit. Aussi bien, l'absurdité consiste simplement dans les conjectures de l'auteur et dans sa manière d'interpréter les faits : élaguez cet élément oiseux, et le récit apparaît comme fort cohérent. Didier rentre à Vienne, probablement parce qu'il a purgé sa peine <sup>2</sup> ; il reprend possession de son siège épiscopal et il ne reste pas trace du passé. Seulement, il éclate entre lui et la cour un dissentiment nouveau qui va devenir la cause de sa perte. C'est tout ce qui reste de la narration de l'anonyme ; ramenée à ces termes, elle est confirmée de la manière la plus frappante par Sisebut, qui nous montre même Théodoric et Brunehaut, après son retour d'exil, se jetant à genoux devant le saint et le suppliant de leur pardonner.

Mais quelle fut l'occasion du grand conflit qui le brouilla de nouveau avec la cour, et qui finit par sa mort tragique ? Ici nos sources sont d'accord sur le fond, bien que l'imagination des divers remanieurs de la vie anonyme se soit donné libre carrière pour orner le détail. C'est pour avoir fait à la cour des reproches sévères que saint Didier a péri : telle est, dans sa

<sup>1</sup> « Et dum ista et his similia per famulum sanctum Christus Dominus operaretur assidue, invidet insatiabilis persecutrix, et nimio livore redacta, quod per sanctum Dei virum magis magisque inclita apud Deum fama ad cresceret. Tunc per simulationem temptat adpetere qualiter Dei hominem posset suis studiis supplantare. Quod credentes synodalis congregatio fratrum revocatur de insulæ loco ad ordinem sacerdotii quem nunquam apud Deum constitit perdidisse. » *Anal. boll.*, IX, p. 255.

<sup>2</sup> Que faut-il croire de la nouvelle intervention du concile pour le rappeler ?



teneur la plus générale, la vérité qui se dégage de tous les textes réunis. Sur quoi portaient ces reproches ? Sur la conduite déréglée du jeune Théodoric, dit l'anonyme contemporain<sup>1</sup> ; sur les fautes de Théodoric et de sa mère, qui perdent le pays plutôt qu'ils ne le gouvernement, dit d'une manière plus vague Sisebut, qui fait manifestement allusion aux griefs visés par l'anonyme<sup>2</sup>. Ce serait outrepasser les limites d'une sage critique de contester ici les faits rapportés par l'anonyme, une fois que nous lui laissons pour compte les mobiles imaginaires qu'il leur trouve. Didier reproche à Théodoric de vivre avec des concubines et lui rappelle le précepte évangélique sur le mariage. En cela, il remplissait son devoir épiscopal, mais il irritait le jeune souverain qu'il troublait dans la quiétude de ses voluptés. Il est probable que l'incident n'eût pas eu d'autres suites si l'évêque n'avait pas insisté, ou si sa protestation contre l'exemple de dévergondage donné par le souverain n'avait eu un caractère public et solennel. Mais lorsque le prélat fut devenu gênant à ce point, alors la raison d'État intervint, et il fut décidé, par Théodoric et par sa mère, qu'on le ferait disparaître. De quelle manière ? En le condamnant à être lapidé ? C'est une absurdité de le prétendre. On ne se débarrassait pas si facilement que cela d'un évêque, quand on avait un grief contre lui ; on commençait par l'accuser d'une faute quelconque, on le faisait ensuite juger et déposer par un concile, et celui-ci, on le sait, ne prononçait jamais de peine capitale. Ajouterai-je, en passant, que le supplice de la lapidation était inconnu chez les Francs barbares, tout autant qu'il l'était dans l'empire romain ? Il ne s'agissait donc pas, lorsqu'on enleva une seconde fois le saint à son siège, de le conduire à la mort ; peut-être voulait-on simplement le reléguer quelque part où il aurait cessé d'être

<sup>1</sup> « Rogatur servus Dei a principe ut ad suam deberet, ut sanctum decet, præsentiam ambulare ; quod jussa miles Christi studuit adimplere. Interrogatur ab ipso principe mundi si melius esset sortire conjugium quam per carnis miseriam debaccari. Quid vir sanctus suadere potuit, nisi quod Dominus Christus per apostolorum dogma evangelicamque doctrinam dignatus est prædicasse : Bonum est uxorem accipere atque ut decet legitimos filios procreare ? » *Anat. boll.*, IX, p. 256.

<sup>2</sup> En effet, un peu plus loin, il met dans la bouche de Théodoric et de Brunehaut ces paroles : « Desiderium moribus nostris infestum... animadverti complacuit, (c. 9). »

gênant. Quant à sa mort, elle est le fait d'un excès de zèle brutal de la part d'un des soldats chargé de l'emmener, et non pas l'exécution d'une sentence capitale rendue contre lui. Voilà ce qu'avec un peu d'attention on démêle fort bien dans le récit passionné et obscur du *Vita* anonyme, qui semble disposer ici de bons renseignements. Il nous montre d'abord le saint arrêté au milieu de son église par trois comtes du nom de Effa, Gaisfred et Beto, au milieu d'une espèce de sédition populaire contre lui. Le saint se laissa emmener sans résistance jusqu'à l'endroit appelé aujourd'hui, en souvenir de lui, Saint-Didier de Chaleronne. Là, un des soldats de l'escorte lui cassa la tête d'un coup de pierre, puis, voyant qu'il respirait encore, l'acheva au moyen d'un bâton. Cet acte de cruauté n'était certes pas commandé par Théodoric et par Brunehaut ! L'auteur du *Vita* ne peut pas se persuader que le saint ne soit pas mort en exécution des ordres de Brunehaut, et cela, non parce qu'il a la preuve de ces ordres, mais parce qu'il lui paraît que le martyr est plus beau et plus complet sous cette forme-là ! Il est d'ailleurs facile de se rendre compte de l'origine de cette opinion. Si, en réalité, le saint a péri sous les coups d'un des soldats de la cour, et au cours de l'exécution d'un ordre d'exil, il était juste et naturel de rendre la reine ou son petit-fils responsable de cet accident : de là à soutenir et à se persuader qu'ils l'avaient ordonné, il n'y avait pour le populaire que l'épaisseur d'un cheveu. Nos sources, tout en présentant la chose sous ce jour, n'ont cependant pas pu altérer tellement les faits qu'il ne soit possible d'en retrouver la suite véritable avec un léger effort de l'esprit critique<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Au IX<sup>e</sup> siècle, dans un remaniement du *Vita Desiderii*, où il a accumulé les erreurs, Adon de Vienne trouva le moyen de faire un pas de plus, en affirmant que le saint avait péri à cause des mœurs déréglées de... Brunehaut ! « Femina incomparabilis libidinis quippe quæ non timuerit incestuosissime Merovæo Chilberici filio mariti sui nepoti se misceri. Illoque tonsurato presbytero effecto, tali namque ordine pater vix eum potuit coercere, per diversorum juvenum libidines excanduit, turpissimum lupanar ipsa semetipsam turpissimis juvenibus exponens. Cujus inaudita flagitia vir pontifex Desiderius, zelo timoris Dei inflammatus, reprimeret et corrigere cupiens, tam privatim quam publice meliorem vitam arripere, et pœnitentiam facti habere monabat. » Et le même auteur remanie dans le sens de cette nouvelle légende tout le reste de l'histoire, prétendant que c'est à l'instigation de Brunehaut et de ses jeunes amants que le saint est appelé de nouveau à la cour et interrogé s'il persiste dans son premier avis.

Au reste, veut-on voir comment Brunehaut avait l'habitude de se comporter vis-à-vis du clergé, lorsqu'il lui arrivait de se trouver en conflit avec lui? Qu'on lise, dans le *Vita Columbani*, l'histoire de ses débats avec l'austère apôtre irlandais. Colomban, nous dit son biographe, reprochait fréquemment à Théodoric de vivre avec des concubines, au lieu d'avoir une épouse légitime qui lui donnerait des enfants dignes du trône. Mais Brunehaut s'offusqua de ces remontrances, car elle craignait que si Théodoric remplaçait ses concubines par une reine véritable, son autorité à elle n'en fût diminuée. Un incident fit éclater les hostilités. Le saint était venu trouver Brunehaut à Brocariacum; elle le pria de bénir les enfants de son petit-fils. Il refusa avec indignation, s'écriant que ces enfants sortaient d'un mauvais lieu.

A partir de ce moment, Brunehaut se mit à vexer le monastère de Luxeuil; elle défendit aux moines d'en franchir le domaine, et aux voisins de leur accorder l'hospitalité ou n'importe quel secours. Voyant cela, le saint va trouver le roi pour avoir raison de tant de mauvaise volonté. Voici comment, d'après le biographe, il s'y prend pour amener le roi à de meilleurs sentiments, et comment Théodoric, toujours excité, s'il faut l'en croire, par une mère en fureur, se comporta envers le saint. « Saint Colomban arriva vers le coucher du soleil à Spinsia, où demeurait alors le roi. On annonce à ce dernier qu'il est arrivé, mais qu'il ne veut pas entrer dans le palais (*Et il était venu exprès pour adoucir le monarque!*). Théodoric répondit: Il vaut mieux honorer l'homme de Dieu en lui fournissant ce qu'il lui faut, que d'exciter la colère de Dieu en offensant ses serviteurs. » En

« Interrogatusque utrum melius esset uni viro mulierem conjungi, quam per diversorum juvenum appetitus libidines suas dispumare; a quo cum responsum esset unusquisque suam uxorem habeat, et unaquaque suum virum habeat, etc. » Tout cela est invention pure, en contradiction absolue avec les sources authentiques, et les lignes que j'ai soulignées sont de simples amplifications de rhétorique pour dramatiser le sujet. Et c'est sur la foi d'un semblable témoignage que Gaillard, dans son réquisitoire contre Brunehaut, ose écrire ces lignes: « Pour l'appriivoiser (Théodoric) plus aisément avec le vice, elle lui en donna même l'exemple; elle se prostituait aux jeunes gens de la cour, sa puissance suppléant, pour leur plaire, à ce que l'âge avait pu lui ôter d'agrément. » Gaillard, *ouv. cit.*, p. 649. On ne calomnie pas avec plus de désinvolture.

conséquence il ordonna de préparer un repas royal et de le porter au saint. On obéit. Celui-ci, voyant les plats et les coupes, demanda ce que signifiait tout cela. « C'est, lui répondit-on, un repas qui t'est envoyé par le roi. » Mais lui exhala son indignation et dit: « Il est écrit: Le Très Haut réprouve les présents des « impies. Il ne convient pas que les serviteurs de Dieu souillent « leur bouche en touchant aux mets de celui qui défend aux « serviteurs de Dieu d'entrer non seulement dans sa demeure, « mais même dans celle d'autrui. » (*Je fais ici la même observation que ci-dessus.*) A ces mots, toute la vaisselle fut brisée en morceaux, le vin et la boisson se répandirent à terre. Effrayés, les domestiques allèrent rapporter ce prodige au roi. Celui-ci, frappé de terreur, accourut dès le lendemain matin avec sa grand'mère auprès de l'homme de Dieu, lui demandant pardon de ce qu'ils avaient fait, et promettant de s'amender pour l'avenir. Apaisé par ces promesses, le saint regagna son monastère. Mais les promesses faites ne furent pas tenues longtemps: le mal reprit de plus belle, et le roi retourna à ses adultères. Apprenant cela, Colomban lui écrivit une lettre pleine de reproches, et le menaça d'excommunication, s'il tardait à se corriger.

Telles furent, vis-à-vis du saint, les violences de Théodoric et les violences de Brunehaut pendant la première partie de leurs relations: j'ai cité textuellement cet auteur pour permettre de juger avec quelle équité il parle, pendant tout cet épisode, des fureurs de la reine<sup>1</sup>. Des fureurs qui se traduisent par l'offre d'un bon repas, et par des excuses faites à l'hôte qui a cassé la vaisselle, n'ont rien de particulièrement redoutable, et l'on conviendra qu'en ce siècle de violences sans nom il y avait quelque mérite, de la part de la reine de Bourgogne, à laisser un franc-parler au prophète qui rappelait à son petit-fils les lois de la morale éternelle.

Il est vrai que devant les menaces d'excommunication, elle va changer d'attitude, et qu'elle tâchera de se débarrasser du saint.

<sup>1</sup> « Mentem Brunehildis aviæ, secundæ ut erat Jezabelis, antiquus angustis adiit, eamque contra virum Dei stimulatam superbiæ aculeo excitat (c. 31). »

« Illa furens parvulos abire jubet. Egrediens ergo vir Dei regiam aulam, dum limitem transiliret fragor exortus totam domum quatiens omnibus terrorem incussit, nec tamen miseræ feminae furorem compescuit (c. 32). »

Comment s'y prendra-t-elle ? L'enverra-t-elle mettre à mort par une poignée de sicaires, comme on voudrait nous faire croire qu'elle a fait pour saint Didier de Vienne ? Elle n'y pense pas. Elle procède contre lui de la manière la plus correcte et la plus légale, je ne dis pas la plus légitime. Elle ravive le souvenir des difficultés qu'il a eues auparavant avec les évêques francs au sujet de la célébration de Pâques, qu'il célébrait d'après le rite irlandais ; de plus, elle lui fait faire un grief des particularités de sa règle, en vertu de laquelle, notamment, aucun laïque ne pouvait franchir le seuil de son monastère. Colomban n'était pas homme à céder sur des questions de discipline ; il tint tête au roi Thierry lui-même, venu exprès à Luxeuil ; il eut pour lui des paroles très dures, auxquelles le roi répondit avec une certaine bonhomie : « Tu espères sans doute que je te donnerai la couronne du martyr, mais sache que je ne suis pas assez fou pour commettre un si grand crime. » Il ajouta qu'il lui laissait le choix, ou de se conformer aux usages du pays, ou de retourner dans le sien. Le saint ayant refusé de céder, il le relégua à Besançon, où il était si peu surveillé qu'un beau jour il put tranquillement traverser toute la ville et retourner dans son monastère. Alors Théodoric et Brunehaut envoyèrent des soldats qui s'emparèrent de sa personne, et qui le conduisirent, d'ailleurs avec beaucoup de ménagements, jusqu'à Nantes, où ils avaient mission de l'embarquer pour l'Irlande. Mais, à Nantes comme à Besançon, la surveillance était si indulgente que le saint parvint à s'enfuir, et se réfugia auprès de Clotaire II, en Neustrie, d'où il gagna l'Austrasie, la Suisse et l'Italie. Pas un cheveu n'était tombé de sa tête pendant toute la durée de ce long débat avec une reine et un roi auxquels il n'avait pas ménagé les reproches et les invectives, et dont il avait repoussé avec mépris les tentatives de conciliation<sup>1</sup>. Brunehaut, on peut le dire, l'avait traité avec des égards obstinés tant qu'elle avait espéré qu'elle pourrait se débarrasser ainsi de ses censures ; elle n'avait recouru à la force qu'en désespoir de cause, et s'était bornée, en définitive, à user de son droit strict en bannissant de son royaume l'étranger

<sup>1</sup> Il faut lire ici les judicieuses considérations d'Etienne Pasquier, *op. cit.* col. 483-4.

qui venait y braver son autorité. Que les moralistes protestent contre cette conduite au nom des principes chrétiens, rien de mieux ; qu'ils flétrissent cette politique de la raison d'État, qui subordonne les préceptes les plus essentiels de la morale domestique aux intérêts d'une ambition personnelle, d'accord. Mais c'est manquer à la justice et à la vérité de ne pas reconnaître que dans l'exécution de ses volontés, elle apporte tout le calme d'une volonté forte, et que Jonas abuse d'une rhétorique banale en parlant si souvent de sa rage et de ses fureurs. Froide et hautaine, elle poursuit sans hésitation un but parfaitement connu ; elle écarte avec une espèce de respect l'obstacle sacré, et, jusque dans l'emploi de la force, elle déploie une modération très rare à cette époque où il semblait que le pouvoir ne pût sévir, même lorsqu'il frappait avec justice, que dans des accès de colère<sup>1</sup>.

Me sera-t-il permis, après avoir étudié ce curieux incident, de revenir un instant sur l'épisode de saint Didier et de l'éclairer au moyen de la lumière de celui-ci ? Je dis qu'il est extrêmement probable que, si nous avions sur ce saint des témoignages plus sûrs, l'histoire de ses relations avec Brunehaut nous apparaîtrait sous le même jour que celle de saint Colomban. Nous verrions, dans l'un comme dans l'autre, la reine de Bourgogne supporter avec une patience relative les observations du saint, essayer même de l'amadouer par des témoignages de respect, et ne procéder contre lui que de la manière la plus régulière en le faisant condamner par un concile d'évêques qui le reconnaissent coupable. Nous constaterions aussi que lorsqu'elle le fait enlever à main armée de son siège épiscopal, ce n'est pas à la mort, mais à l'exil qu'elle se propose de le conduire, et que, s'il périt en route, c'est parce qu'il se trouve dans son escorte un barbare plus brutal que les autres, qui croit faire plaisir à la reine en massacrant le saint. De pareilles aventures arrivent tous les

<sup>1</sup> Qu'on se souvienne encore de la manière dont elle traita Ægidius, le perfide archevêque de Reims. Bien qu'il eût trempé à plusieurs reprises dans des complots contre la vie de cette princesse et de son fils, il en fut quitte, finalement, pour une sentence de déposition prononcée contre lui par ce concile. Didier était loin de lui avoir donné autant de griefs qu'Ægidius !

jours en pareille occasion et dans des milieux aussi peu civilisés, et peu s'en est fallu que saint Colomban lui-même ne pérît dans les mêmes circonstances. Pendant que les soldats l'emmenaient en exil, lors de sa seconde expulsion, un individu, qui gardait les chevaux du roi dans les environs d'Avalon, se jeta sur lui la lance à la main et manqua de lui porter un coup mortel. Si cette tentative de meurtre avait réussi, nul doute qu'on lirait aujourd'hui dans sa vie que la reine Brunehaut l'avait ordonnée, comme on lit qu'elle avait ordonné la mort de saint Didier.

## VI

Nous touchons à la fin de cette enquête, mais aussi à la partie la plus obscure et la plus embrouillée de l'histoire de Brunehaut. La guerre qui éclate entre ses deux petits-fils, les sanglantes péripéties au milieu desquelles ils périrent avec leurs enfants, et la part qui revient à la vieille reine dans cette tragédie, tel est le sujet des trois récits qui sollicitent maintenant notre examen.

Jonas, dans sa vie de saint Colomban, nous offre la plus ancienne version de ces tragiques événements. Voici comment les raconte cet implacable adversaire de Brunehaut.

La paix ayant été rompue entre Théodebert et Théodoric, chacun des deux rois, fier de la force de son peuple, se prépara à la destruction de l'autre. Saint Colomban alla alors trouver le roi Théodebert, et lui conseilla d'embrasser l'état ecclésiastique, s'il ne voulait perdre, avec la vie présente, l'espoir de la vie éternelle. Le roi et son entourage ne firent que rire de cette proposition, disant qu'on n'avait jamais entendu dire qu'un Mérovingien qui occupait le trône se fût fait clerc de son plein gré. « Eh bien, reprit le saint, s'il ne veut pas le devenir de son plein gré, il le sera de vive force. » Peu de temps après, Théodoric remportait sur son frère la victoire de Toul, et lui donnait la chasse à la tête d'une grande armée. Théodebert, ayant trouvé du renfort, revint et offrit de nouveau la bataille à son frère, près du château de Tolbiac. Là périrent d'innombrables guerriers des deux armées. Théodebert, vaincu une nouvelle fois, prit la fuite. Pendant ce

temps, une vision révélait à saint Colomban ce qui se passait. Théodoric cependant se mit de nouveau à la poursuite de son frère, qui lui fut livré par la trahison des siens, et il l'envoya à sa grand'mère Brunehaut. Celle-ci, qui tenait entièrement le parti de Théodoric, ordonna, dans sa fureur, de faire de Théodebert un clerc ; mais, quelques jours après qu'il eut reçu les ordres, elle le fit périr cruellement. Cependant Théodoric, qui avait fixé sa résidence à Metz, mourut frappé par la main de Dieu. Après sa mort, Brunehaut éleva sur le trône son fils Sigebert<sup>1</sup>.

Si l'on fait abstraction, dans ce récit, du rôle capital qu'il attribue à saint Colomban, et qu'on s'en tienne simplement à l'histoire de la lutte entre les deux frères, on ne peut méconnaître qu'il résume les faits de la manière la plus rapide. La destinée de Théodebert surtout y reste très obscure. Si Brunehaut a fait de lui un clerc, cela attesterait l'intention de le rendre incapable de régner, mais peut-être aussi l'espoir de le dérober à la fureur meurtrière de Thierry en le couvrant des vêtements sacrés de la religion. Mais que, peu de jours après, changeant brusquement d'idée et dans un accès de fureur paricide, qui serait le premier et le dernier de sa longue carrière, elle l'ait elle-même fait périr, voilà qui est bien peu vraisemblable, et il faudrait, pour nous le faire croire, un ensemble de témoignages plus imposant que la déposition partielle de Jonas. Malheureusement nous en sommes tout à fait dépourvus ici, car

<sup>1</sup> Jonas, *Vita Columb.*, c. 58. « Porro Theodericus penes Mettense morans oppidum, divinitus percussus inter flagrantis ignis incendia mortuus est. » On se tromperait si l'on croyait sur la foi de ce passage que Thierry est mort dans un incendie. Dans le latin emphatique de Jonas, cela signifie simplement qu'il est mort de fièvre. V. le même auteur, *Vita Eustasii*, c. 18, où le saint est montré mourant *inter pœne incendia* ; *Vita Attalæ*, c. 2, où un moine « subito igne febrium accensus *inter pœnas incendii clamare cœpit* », et c. 6, où l'auteur parle de lui-même : « Nam eadem nocte febre correptus *inter incendia clamare cœpi* » ; *Vita Bertulfi*, c. 15 : « Mox correptus igne febrium *et inter pœnas incendii clamans vita privatus est.* »

C'est pour n'avoir pas fait attention à cette particularité du style de Jonas que M. F. Stöber, dans sa remarquable étude intitulée : *Zur Kritik der Vita S. Johannis Reomaensis*, p. 347, n. 2 (dans *Sitzungsberichte der phil. hist. Klasse der K. Akad. der Wissensch.*, t. 109 (Vienne, 1885) a interprété comme suit le passage du *Vita Attalæ*, c. 2 : « Ein aufständiger Mönch wird auf gräuliche Art ein Opfer der Flammen. »



Frédégaire, comme on le verra, garde le silence, et le *Liber Historiæ* ne raconte que des fables. En cet état de cause, je n'hésite pas à repousser énergiquement l'accusation de Jonas, la plus redoutable et aussi, il faut bien le dire, la moins vraisemblable qui ait été proférée contre la veuve de Sigebert.

Le récit de Frédégaire, que nous allons examiner, est indépendant de celui de Jonas, qu'il a cependant connu. Il s'accorde avec lui dans les traits essentiels, mais il en ajoute un certain nombre, dont les uns sont puisés au vif des souvenirs historiques, tandis que les autres sont empruntés à la source déjà troubles de la tradition populaire. Le lecteur un peu habitué à la critique n'aura pas de peine à faire le départ des deux éléments dans la narration que voici.

Parti de Langres au mois de mai, Théodoric marcha avec son armée, par Andelot et Nasium, sur Toul, où il rencontra Théodebert. Le sort des armes se prononça contre ce dernier, qui, passant les Vosges, fut par le pays de Metz jusqu'à Cologne. Théodoric, qui lui donne vivement la chasse, est abordé par l'évêque de Mayence, Lesio, qui lui dit : « Achève ce que tu as commencé, car c'est une bonne chose que tu fais. Une fable populaire dit que, les enfants du loup ayant commencé à pouvoir chasser seuls, il les emmena sur une montagne et leur dit : « Aussi loin que vos regards peuvent porter à la ronde, vous n'avez pas un seul ami, si ce n'est quelques-uns de votre race. Achève ce que tu as commencé. » Théodoric passe l'Ardenne et arrive à Tolbiac. Cependant Théodebert avait réuni autant d'hommes qu'il avait pu parmi les Saxons, les Thuringiens et les autres peuples d'Outre-Rhin et d'ailleurs, et avec eux il vint à la rencontre de son frère à Tolbiac, où s'engagea un nouveau combat. On dit que de temps immémorial aucune bataille aussi sanglante ne fut livrée ni par les Francs ni par aucun autre peuple. Tel fut le carnage que, dans les rangs serrés des bataillons qui s'entre-égorgeaient, les cadavres des morts n'ayant aucune place où ils eussent pu tomber, restaient debout au milieu des vivants. Cependant Théodoric remporta une nouvelle fois la victoire, et l'armée de Théodebert, fuyant de Tolbiac jusqu'à Cologne, joncha le sol de ses morts. Le même jour Théodoric arrivait à Cologne sur les pas de son frère, et s'y

emparait de tous ses trésors. Théodoric emmena avec lui une poignée de fidèles au delà du Rhin, et Butharius qui s'empara de son fils, où il le présenta au vainqueur. Théodoric emmena avec lui la dépouille du malheureux et son cheval avec tout son attirail. Théodoric, qui n'était qu'un petit enfant, on lui b...  
70  
Cologne  
son gou-  
Th  
c-x-3

Dans ce récit de Frédégaire, l'apologie et l'anecdote relative au champ de bataille ont déjà la couleur épique répandue sur cette matière. Ce n'est pas que ce ne soient pas des traits historiques, je ne le nie pas ; mais des traits populaires, c'est-à-dire de ceux que l'imagination populaire aime à saisir dans la réalité et à développer en une manière. Jonas déjà, en nous attestant l'extraordinaire nombre des guerriers qui périrent à la fatale rencontre de Tolbiac, nous montre que l'impression de cette sanglante journée dut être particulièrement vive dans les masses : quoi d'étonnant qu'elles l'aient traduite de bonne heure sous une forme poétique ? C'est le procédé universel et constant de l'imagination populaire. Mais, si les germes épiques du récit de Frédégaire n'ont pas encore eu le temps de lever, nous allons les rencontrer épanouis dans un troisième récit, consigné plus d'un siècle après les événements.

Brunehaut — je résume rapidement le *Liber Historiæ* — ne cessait d'exciter Théodoric contre Théodebert : « Pourquoi ne lui réclames-tu pas les trésors et le royaume de ton père, disait-elle ; il n'est pas ton frère ; il doit le jour à l'adultère d'une concubine. » Là-dessus, Théodoric rassembla une grande armée et se mit en marche. Une sanglante rencontre eut lieu près du château de Tolbiac. Théodebert vaincu prit la fuite et se réfugia à Cologne. Théodoric, qui courait sur ses pas, mit à feu et à sang le pays des Ripuaires, dont le peuple se rendait à lui en le suppliant à grands cris de l'épargner. « Si vous voulez que je vous pardonne, répondit le vainqueur irrité, amenez-moi Théodebert mort ou vif. » Alors les suppliants allèrent trouver Théodebert à

<sup>1</sup> Frédég., *Chronic.*, IV, 38.

Frédégaire, comme on le verra, garde le silence, et le *Liber Historiæ* ne raconte que des fables. En cet état de cause, je n'hésite pas à repousser énergiquement l'accusation de Jonas, la plus redoutable et aussi, il faut bien le dire, la moins vraisemblable qui ait été proférée contre la veuve de Sigebert.

Le récit de Frédégaire, que nous allons examiner, est indépendant de celui de Jonas, qu'il a cependant connu. Il s'accorde avec lui dans les traits essentiels, mais il en ajoute un certain nombre, dont les uns sont puisés au vif des souvenirs historiques, tandis que les autres sont empruntés à la source déjà troubles de la tradition populaire. Le lecteur un peu habitué à la critique n'aura pas de peine à faire le départ des deux éléments dans la narration que voici.

Parti de Langres au mois de mai, Théodoric marcha avec son armée, par Andelot et Nasium, sur Toul, où il rencontra Théodebert. Le sort des armes se prononça contre ce dernier, qui, passant les Vosges, fuit par le pays de Metz jusqu'à Cologne. Théodoric, qui lui donne vivement la chasse, est abordé par l'évêque de Mayence, Lesio, qui lui dit : « Achève ce que tu as commencé, car c'est une bonne chose que tu fais. Une fable populaire dit que, les enfants du loup ayant commencé à pouvoir chasser seuls, il les emmena sur une montagne et leur dit : « Aussi loin que vos regards peuvent porter à la ronde, vous n'avez pas un seul ami, si ce n'est quelques-uns de votre race. » Achève ce que tu as commencé. » Théodoric passe l'Ardenne et arrive à Tolbiac. Cependant Théodebert avait réuni autant d'hommes qu'il avait pu parmi les Saxons, les Thuringiens et les autres peuples d'Outre-Rhin et d'ailleurs, et avec eux il vint à la rencontre de son frère à Tolbiac, où s'engagea un nouveau combat. On dit que de temps immémorial aucune bataille aussi sanglante ne fut livrée ni par les Francs ni par aucun autre peuple. Tel fut le carnage que, dans les rangs serrés des bataillons qui s'entre-égorgeaient, les cadavres des morts n'ayant aucune place où ils eussent pu tomber, restaient debout au milieu des vivants. Cependant Théodoric remporta une nouvelle fois la victoire, et l'armée de Théodebert, fuyant de Tolbiac jusqu'à Cologne, joncha le sol de ses morts. Le même jour Théodoric arrivait à Cologne sur les pas de son frère, et s'y

emparait de tous ses trésors. Théodebert s'était réfugié avec une poignée de fidèles au delà du Rhin, mais Théodoric dépêcha Butharius qui s'empara de sa personne et le ramena à Cologne, où il le présenta au vainqueur, qui lui fit cadeau de toute la dépouille du malheureux roi, y compris ses vêtements royaux et son cheval avec tout son équipement. Théodebert fut conduit enchaîné à Châlon-sur-Saône ; quant à son fils Mérovée, qui n'était qu'un petit enfant, on lui brisa la tête contre une pierre<sup>1</sup>.

Dans ce récit de Frédégaire, l'apologue de l'évêque de Mayence et l'anecdote relative au champ de bataille de Mayence attestent déjà la couleur épique répandue sur cette histoire. Je ne dis pas que ce ne soient pas des traits historiques, je dis que ce sont des traits populaires, c'est-à-dire de ceux que l'imagination du peuple aime à saisir dans la réalité et à développer ensuite à sa manière. Jonas déjà, en nous attestant l'extraordinaire multitude des guerriers qui périrent à la fatale rencontre de Tolbiac, nous montre que l'impression de cette sanglante journée dut être particulièrement vive dans les masses : quoi d'étonnant qu'elles l'aient traduite de bonne heure sous une forme poétique ? C'est le procédé universel et constant de l'imagination populaire. Mais, si les germes épiques du récit de Frédégaire n'ont pas encore eu le temps de lever, nous allons les rencontrer épanouis dans un troisième récit, consigné plus d'un siècle après les événements.

Brunehaut — je résume rapidement le *Liber Historiæ* — ne cessait d'exciter Théodoric contre Théodebert : « Pourquoi ne lui réclames-tu pas les trésors et le royaume de ton père, disait-elle ; il n'est pas ton frère ; il doit le jour à l'adultère d'une concubine. » Là-dessus, Théodoric rassembla une grande armée et se mit en marche. Une sanglante rencontre eut lieu près du château de Tolbiac. Théodebert vaincu prit la fuite et se réfugia à Cologne. Théodoric, qui courait sur ses pas, mit à feu et à sang le pays des Ripuaires, dont le peuple se rendait à lui en le suppliant à grands cris de l'épargner. « Si vous voulez que je vous pardonne, répondit le vainqueur irrité, amenez-moi Théodebert mort ou vif. » Alors les suppliants allèrent trouver Théodebert à

<sup>1</sup> Frédég., *Chron.*, IV, 38.

Cologne, et lui laissèrent croire que s'il livrait ses trésors à son frère, celui-ci consentirait à se retirer. Et pendant que Théodebert, penché sur ses coffres, en retirait les objets précieux, l'un d'eux lui abattit la tête d'un coup de son glaive et exposa ce sanglant trophée sur les murs de la ville de Cologne. A cette vue Thierry entra lui-même dans la ville et prit possession des trésors. Cependant, comme il se faisait prêter serment par les principaux seigneurs francs dans la basilique de saint Géréon, il lui sembla qu'on le frappait traitreusement dans les flancs. « Gardez les portes, s'écria-t-il; quelqu'un de ces perfides Ripuaires vient de me frapper. » Mais quand on eut écarté ses vêtements, on ne trouva chose sur son corps qu'une petite tache rouge. Ensuite il revint à Metz où l'attendait sa grand'mère; il ramenait de Cologne, sans compter un riche butin, les fils et la fille de Théodebert. Il fit périr les fils; le plus petit, qui était encore dans la robe blanche du baptême, il lui brisa la tête contre la pierre. Puis il voulut épouser sa nièce, dont la beauté l'avait charmé. Brunehilde lui ayant fait des observations à ce sujet, il s'emporta. « N'est-ce pas toi qui m'as dit que Théodebert n'était pas mon frère? Et s'il l'était, pourquoi m'as-tu laissé commettre un fratricide? » En même temps il levait son glaive sur elle, et il l'aurait tuée, si des grands qui étaient présents ne l'avaient arrachée à ses coups. Alors elle lui fit donner par la main de ses domestiques un breuvage empoisonné. Le malheureux le but et périt; Brunehaut fit mourir également ses petits-enfants. Alors les Francs de Bourgogne et d'Austrasie firent la paix avec ceux de Neustrie et donnèrent la couronne à Clotaire. Celui-ci, à la tête d'une armée, marcha sur la Bourgogne, feignant de vouloir épouser Brunehaut, qu'il manda auprès de lui. Elle vint donc le trouver au château de Tiroa, parée d'ornements royaux. Quand il la vit, il l'accabla de reproches, puis il convoqua toute l'armée des Francs, qui déclara qu'elle était digne du dernier supplice<sup>1</sup>.

Nous voilà, pour le coup, en pleine épopée. L'élaboration populaire du sujet devient ici presque manifeste. Tous les passages dans lesquels le *Liber Historiæ* contredit nos deux sources, à savoir

<sup>1</sup> *Liber Historiæ*, c. 38-40.

Jonas et Frédégaire, portent le cachet de cet esprit poétique qui groupe les faits de l'histoire selon les lois d'une logique rigoureuse, et qui se préoccupe avant tout d'en donner l'explication psychologique. Ici, qui ne le voit? le personnage central auxquels se ramènent tous ces faits, c'est Brunehaut, la figure typique de la reine criminelle et ambitieuse. Brunehaut explique tout; Brunehaut est la cause de tout: l'évêque de Mayence peut disparaître désormais, il ne serait plus qu'un comparse, et pas n'est besoin de ses exhortations au jeune roi que sa grand'mère a lancé comme un dogue altéré de sang à la poursuite du roi d'Austrasie. L'histoire de la mort de Théodebert a été développée dans un sens très poétique, et présente avec celle du meurtre de Chlodéric, dans la même ville de Cologne, une ressemblance trop frappante pour qu'on puisse croire qu'elle ne s'en est pas inspirée. Elle contredit d'ailleurs de la manière la plus formelle les récits de Jonas et de Frédégaire sur la destinée de Théodebert. Selon ces deux auteurs, le roi d'Austrasie, tombé vivant encore au mains de son frère, fut conduit en Bourgogne. Là, par une singulière distraction, Frédégaire oublie de nous dire ce qu'il est devenu, tandis que Jonas, comme on l'a vu, soutient qu'il fait clerc, et que peu de jours après Brunehaut le fit périr. La version du *Liber Historiæ* ne se soutient pas devant l'accord de ces deux témoins du VII<sup>e</sup> siècle; on voit combien elle s'écarte de la réalité, obéissant aux lois internes de son propre développement.

Ce n'est pas tout. Frédégaire n'a connu qu'un seul enfant de Théodebert qui ait été assassiné; le *Liber Historiæ* parle de plusieurs. Un nouvel élément féminin est introduit dans l'histoire: l'amour se greffe sur cette tragédie sanglante, mais un amour atroce tel qu'il convient à des enfants de Brunehaut, un amour né dans le parricide et grandissant dans l'inceste. Brunehaut elle-même en conçoit de l'horreur et veut s'y opposer; mais le luxurieux tyran, qui est son disciple, lève l'épée sur sa propre tête, et lui oppose les calomnies qu'elle-même a proférées autrefois contre l'origine de Théodebert. Que fait alors cette furie? Elle se venge de son petit-fils en l'empoisonnant, puis elle consomme la série de ses forfaits en massacrant les enfants du malheureux roi. La loi poétique de l'épopée exigeait impé-

rieusement ce sinistre dénouement, mais il est fâcheux qu'il soit en contradiction flagrante avec les témoignages autorisés. Théodoric est mort de maladie : voilà ce que disent formellement les trois textes les plus anciens <sup>1</sup>, et, par leur accord, ils réunissent autour de ce fait une ample et pleine lumière. Il n'en fallait pas même autant pour nous autoriser à reléguer dans le domaine des fables le crime absurde attribué à Brunehaut, et par lequel elle se serait dérobé son seul appui. Nous savons d'ailleurs, par un quatrième témoignage contemporain, qui confirme indirectement les trois précédents, que la mort de Théodoric trouva Brunehaut au dépourvu dans la ville de Metz ; elle s'y considéra, dès ce moment, comme prisonnière, et elle supplia saint Romaric, alors encore dans le siècle, de favoriser sa fuite <sup>2</sup>.

Quant au meurtre des enfants de Théodoric par leur aïeule, il complète la somme de l'absurde. A supposer que Brunehaut eût commis le crime insensé de tuer son petits-fils, c'est-à-dire son seul appui, elle eût mis le comble à la démence en couronnant ce meurtre par celui des innocents enfants qui étaient toute son espérance de vivre et de régner. Mais à quoi bon réfuter des élucubrations qui se réfutent d'elles-mêmes, et auxquelles nous pouvons opposer des témoignages décisifs ? Les enfants de Théodoric sont tombés aux mains de Clotaire et ont été égorgés par lui ; Brunehaut, non seulement n'avait pas touché à leur tête, mais avait même fait du jeune Sigebert le successeur unique de Théodoric, dans les deux royaumes de Bourgogne et d'Austrasie. Mais les événements qui se précipitèrent ne laissèrent pas le temps à ce jeune roi de faire l'apprentissage du trône.

Comme si l'imagination populaire ne parvenait pas à épuiser la mesure de l'horrible tant qu'il s'agit de Brunehaut, elle a encore voulu mettre quelque boue sur cette figure déjà souillée de tant de sang. De là, la lugubre et répugnante anecdote du *Liber Historiæ* sur la dérision cruelle dont cette vieille femme de soixante-dix ans fut l'objet de la part de son neveu Clotaire II. Ce trait, dont il est inutile de dire que nos sources ne connaissent rien, appartient, lui aussi, à la légende épique for-

<sup>1</sup> Jonas l. 1. ; Frédég., l. 1. Appendice de Marius.

<sup>2</sup> *Vita Romarici*, dans Bouquet, III, p. 495.

mée peu après la mort de Brunehaut, autour de son nom désormais sinistre. Dans cette scène fatale, les imaginations familiarisées avec les souvenirs bibliques ont vu reparaitre la figure de cette autre reine, elle aussi étrangère, elle aussi criminelle, elle aussi couverte du sang de ses proches : je veux dire la fameuse Jézabel, femme d'Achab, dont la destinée présentait une si frappante analogie avec l'histoire vraie ou légendaire de Brunehaut. Après avoir perverti son mari et fait périr un grand nombre de prophètes et de saints personnages, l'impie reine d'Israël était tombée, dans sa vieillesse, au pouvoir du roi Jéhu. Elle avait essayé de le séduire par ses charmes flétris et fardés, mais ce roi l'avait fait précipiter du haut de ses fenêtres et fouler aux pieds de ses chevaux, et les chiens avaient déchiré ses restes. Ce funèbre souvenir n'a-t-il pas été présent à l'esprit de ceux qui, d'une manière plus ou moins consciente, donnèrent à la légende de Brunehaut la forme qu'elle a dans le *Liber Historiæ* ? Sans doute, cet écrit ne prononce pas le nom de Jézabel, mais tout son récit y fait penser et le suggère en quelque sorte, et le trait final présente une identité trop frappante pour ne pas être le fruit de quelque réminiscence biblique. D'ailleurs, plusieurs écrivains sont tombés sur la même comparaison : Jonas d'abord, puis les différents rédacteurs du *Vita Desiderii*, puis encore, plus tard, Walafrid Strabo <sup>1</sup>. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que, obsédé à son insu par cette évocation, on ait fini par créer cet épisode qui achevait le portrait poétique de Brunehaut, en ajoutant je ne sais quel comique sinistre à tant d'épouvantables récits de parricides, d'incestes et de massacres sacrilèges.

L'examen de cet épisode du *Liber Historiæ* nous a entraîné au delà de notre sujet ; il nous faut revenir en arrière pour reprendre l'étude critique de la fin de Brunehaut.

A peine Théodoric avait-il fermé les yeux, que la situation de la vieille reine apparut dans toute sa tragique horreur. L'armée, en route pour la Neustrie, reprit aussitôt le chemin de ses foyers, se considérant comme n'ayant plus de souverain. Seule au milieu

<sup>1</sup> Jonas, *Vit. Columbani*, c. 31 ; *Passio sancti Desiderii*, c. 2 (*Analecta Bollandiana*, IV, p. 253) ; Walafrid Strabo, *Vita S. Galli* (Bouquet, III, p. 475).

d'un peuple où grondait la révolte, ayant en face d'elle un ennemi exaspéré dont elle n'avait pas de grâce à attendre, ne voyant plus autour d'elle personne en qui elle pût mettre sa confiance, l'aïeule du roi ne désespéra ni d'elle-même ni de sa dynastie. Elle prit, d'autorité privée, toutes les mesures que comportait la situation. Rompant hardiment avec les tendances invétérées des Francs, elle résolut de ne pas séparer l'Austrasie de la Bourgogne, fit proclamer roi le seul Sigebert, et garda le gouvernement des deux royaumes. Aussitôt, de Metz où avait eu lieu la cérémonie, elle se transporta avec le jeune prince dans les provinces orientales de l'Austrasie. Elle était à Worms, lorsqu'elle apprit que Clotaire II venait d'envahir la Bourgogne. C'étaient les grands d'Austrasie, et en particulier Arnulf et Pepin, qui l'avait appelé, et toute l'aristocratie se levait derrière lui pour en finir avec le régime de Brunehaut. Surprise par ce nouveau coup, elle ne se laissa pas abattre : elle manda fièrement à Clotaire d'avoir à évacuer l'héritage de son arrière-petit-fils ; en même temps elle envoyait le jeune roi au fond de la Thuringe, pour appeler aux armes les barbares d'Outre-Rhin. Mais à peine le maire du palais Warnachaire était-il parti pour ces provinces avec le mandat de la reine, que celle-ci fut informée qu'il faisait partie de ceux qui avaient embrassé le parti de Clotaire. Aussitôt elle manda à Alboin, qui l'avait accompagné, de le faire mettre à mort. Par suite d'une imprudence ou d'une trahison du destinataire, le message tomba dans les mains du maire du palais, qui n'en travailla qu'avec plus d'ardeur à la ruine de Brunehaut et de ses enfants. Allié aux évêques et aux grands de Bourgogne, il ourdit alors une conspiration formidable dont la reine paraît n'avoir appris l'existence qu'au moment où il était trop tard. Quand l'armée de Sigebert, recrutée à la hâte, marcha contre Clotaire et la rencontra sur les bords de l'Aisne, dans le pays de Châlons-sur-Marne, une défection épouvantable se produisit dans ses rangs : au signal donné, elle tourna le dos à l'ennemi. Il fallut fuir devant Clotaire, qui poursuivit les malheureux princes jusque sur les bords de la Saône, où ils tombèrent dans ses mains : un seul, Childebart, sauta à cheval et parvint à s'enfuir : on ne sut jamais depuis ce qu'il était devenu. Cela ne suffisait pas à Warnachaire. Brunehaut s'était réfugiée avec sa petite-fille Theudilane, à Orbe :

par ses soins, le comte de l'étable Erpo alla la saisir dans cet asile et la présenta à Clotaire II, à Renève sur la Vingeanne. La trahison était complète : la mère et toute sa famille étaient dans les mains du fils de Frédégonde, et toute l'armée des grands acharnés à leur perte excitait la haine et la cruauté du vainqueur. Ce fut une véritable boucherie : les deux innocents enfants de Thierry, Sigebert et Carolus, furent massacrés d'abord ; Clotaire parvint à sauver le petit Mérovée, qui était son filleul. Quant à Brunehaut, elle était réservée à une vengeance plus raffinée. L'histoire de sa fin tragique se présente à nous avec un caractère si hautement dramatique et une couleur si intense qu'à première vue on pourrait la croire inventée par des imaginations habituées à se complaire dans l'horrible. Son supplice, en effet, n'évoque-t-il pas le souvenir de ces supplices légendaires, qu'au dire des chants épiques des Francs les envahisseurs Thuringiens infligeaient aux jeunes filles et aux femmes de ce peuple, et peut-on croire qu'il se soit trouvé un peuple entier pour traiter une vieille femme, l'épouse, la mère et l'aïeule de ses rois, avec une barbarie tellement monstrueuse qu'à treize siècles de distance, elle révolte encore dans l'âme du lecteur tous les sentiments de la pudeur et de la pitié ?

Malheureusement, rien n'est mieux attesté que le sanglant épisode qui met fin à la vie agitée et fiévreuse de la reine d'Austrasie. Tandis que le milieu de sa carrière, obscurci par les fictions de la calomnie et de la haine, ne nous laisse entrevoir que dans un demi-jour douteux la plupart de ses actions, l'extrémité est éclairée par la lumière vive et crue que projettent sur elle des témoignages irrécusables. Sans compter le *Liber Historiæ*, qui, écrit à plus de cent ans de distance, pourrait être considéré comme une source suspecte, nous possédons jusqu'à cinq documents, contemporains ou à peu près, et de plus indépendants les uns des autres, qui nous donnent de ce lamentable événement un récit concordant. Ce sont d'abord Jonas et Frédégaire, que le lecteur connaît suffisamment, puis un écrit anonyme qui figure dans l'appendice de la chronique de Marius d'Avenches, et qui date de 624, c'est-à-dire de onze ans après l'événement ; enfin, deux vies de saint Didier, celle de l'anonyme contemporain et celle qui est attribuée au roi Sisebut. Je le répète, l'accord de



ces cinq textes entre eux est d'autant plus frappant qu'ils ne doivent rien l'un à l'autre, et les divergences qu'ils présentent dans le détail ne mettent que mieux en lumière l'unanimité de leurs témoignages sur le fond même.

De l'ensemble de ces cinq documents, l'horrible scène se dégage avec une netteté qui laisse peu de chose à désirer. Il y eut d'abord une entrée en matière digne du sujet. Entouré des traitres qui lui avaient livré sa tante, Clotaire II commença par lui adresser un discours plein d'invectives, où il la rendit responsable de l'extermination de dix princes mérovingiens, parmi lesquels Sigebert, tombé sous les coups des sicaires de Frédégonde, et les fils de Théodoric, qu'il venait de faire massacrer lui-même. Brunehaut dédaigna de répondre au fils de Frédégonde : l'atrocité de l'ironie ne méritait d'autre réponse que le silence, et il faut convenir que jusque dans les épouvantements d'une agonie sans pareille, cette âme dédaigneuse garda sa fermeté hautaine et son incomparable courage. Ce fut sans doute, en partie du moins, le désespoir de ne pouvoir triompher de sa constance qui dicta à ses vainqueurs l'abominable supplice. On la dépouilla de ses vêtements, on la hissa sur le dos d'un chameau, et on la promena ainsi à travers le camp, la livrant pendant trois jours à tous les opprobres et à tous les tourments ; au bout de ces ignobles journées, le corps de la malheureuse femme, dit avec une joie cruelle un de nos documents, pendait aux flancs de la monture comme un paquet ordinaire<sup>1</sup>. Était-elle déjà morte, comme on voudrait le croire, ou bien, comme le laissent entendre les sources, respirait-elle encore, lorsqu'on imagina de varier les plaisirs de ses bourreaux en lui ménageant une fin d'un nouveau genre ? Elle fut attachée par la chevelure, par un pied et par une main à la queue d'un cheval vicieux<sup>2</sup> : l'animal partit au galop, marquant sa trace par le sang et par les membres épars de la victime. On ne fit pas même grâce à ses restes mutilés, qui furent livrés au feu, et la

<sup>1</sup> « Ut sarcina consueta gibbo suspensa camelo. » Sisebuti, *Vita et Passio S. Desiderii*, c. 10; dans Migne, t. LXXXII, p. 384.

<sup>2</sup> Frédég. *Chronic.* IV, 42, qui a évidemment conservé les souvenirs les plus précis. L'*Appendice* dit, d'une manière plus vague, qu'elle fut attachée par les pieds au dos du cheval ; Jonas, le *Liber Historiæ*, ainsi que les diverses vies de saint Didier, parlent de plusieurs chevaux.

reine d'Austrasie n'eut d'autre tombeau que les flammes du bûcher<sup>1</sup>. Des mains pieuses recueillirent au moins ses cendres, qui furent enterrées dans son église d'Autun.

« C'est ainsi, conclut un de nos auteurs, que son âme fut enlevée à son enveloppe mortelle, pour être livrée aux peines éternelles qu'elle n'a que trop méritées, et brûler à jamais dans des ondes de poix bouillante<sup>2</sup>. » Combien plus humaine, plus chrétienne et aussi plus équitable est cette épitaphe du x<sup>v</sup>e siècle, mise sur le tombeau d'Autun, et qui dit qu'elle *attend de Dieu vraie indulgence !*

## VII

Ai-je réussi à dégager cette curieuse physionomie des brouillards qui l'enveloppent ? J'espère que oui. La femme perfide et scélérate, capable de tous les crimes pour régner, et rivalisant de perversité avec Frédégonde, c'est un fantôme qui n'a rien d'historique. La nature noble et généreuse, qui va en s'altérant au cours d'une lutte impitoyable pour finir par contracter les vices de son milieu et par mériter les haines qui l'entourent, c'est là aussi une conception psychologique. Encore moins peut-on faire d'elle une femme absolument irréprochable, qui serait la victime innocente d'un siècle barbare, et à laquelle le devoir de la postérité serait de dresser des statues. Brunehaut, à mon sens, n'est rien de tout cela.

*Qualis ab incepto*, ce serait là la première qualification que je lui appliquerais. Fidèle à lui-même à travers la bonne et la mauvaise fortune, cet étonnant caractère a traversé les innombrables vicissitudes d'une longue existence sans jamais se démentir, ni plier sous le poids des circonstances. Elle meurt comme elle a vécu ; admirablement douée du côté de l'intelligence comme de celui de la volonté, irréprochable dans sa vie privée, amie de la religion, humaine dans un siècle sanguinaire, comprenant et protégeant toutes les influences civilisatrices,

<sup>1</sup> Ce dernier détail a été conservé par l'*Appendice* seul, et reproduit par le *Liber Historiæ* qui a copié l'*Appendice*.

<sup>2</sup> *Vita Desiderii* de Sisebut, c. 10, dans Migne, 80, col. 384.

faite pour régner, et voulant régner, n'ayant, à ce qu'il paraît, pas de passion plus ardente ni plus ancienne, et sacrifiant tout à à celle-là, le bien et le mal. Lorsque les intérêts de sa domination sont en cause, elle passe par-dessus toutes les autres considérations pour écarter les obstacles, et elle montre, dans ce cas, une étonnante indifférence pour les intérêts supérieurs qu'en d'autres occasions elle favorise généreusement. Soit qu'elle mérite les éloges de Grégoire le Grand pour l'éducation de Childebert, ou les reproches de saint Colomban pour celle qu'elle donna à Théodoric, soit qu'elle confère les dignités épiscopales à des simoniaques et à des homicides, comme nous la voyons faire dans sa jeunesse, soit qu'elle envoie en exil les prélats ou les prophètes qui la gênent, comme elle fait dans ses dernières années, c'est toujours la raison d'État qui dicte ses actes, c'est toujours la passion de gouverner qui constitue l'unité suprême de sa vie. Elle met une ardeur étonnante au service de cette passion maîtresse. La même hardiesse qu'elle déploie lorsque, bravant la colère de Chilpéric, les censures de l'Église et jusqu'à la mémoire de son mari, elle épousa le jeune Mérovée, elle la retrouve à la fin de sa carrière lorsque, en face d'une aristocratie tout entière soulevée contre elle, elle prend pour la troisième fois la régence des royaumes francs et décide que l'Austrasie et la Bourgogne ne seront pas séparées l'une de l'autre. Et avec cela un sang-froid parfait, un calme remarquable, une modération qui est la plus sûre preuve de la force. On applaudirait volontiers à une si rare alliance de qualités opposées, si on pouvait oublier qu'elle ne servit en somme qu'à la réalisation d'un but ambitieux et d'une passion personnelle de dominer.

Là est le secret de toutes les infortunes de Brunehaut, et en particulier des haines ardentes qui l'entourèrent. Elle voulut gouverner une société qui ne supportait pas de gouvernement; elle prétendit soumettre à l'autorité d'une femme des gens qui ne reconnaissaient pas même celle d'un homme; elle atteignit tout le monde à la fois dans sa passion de sauvage indépendance; elle fut haïe de tous. Qu'on n'essaie pas d'attribuer à ses crimes imaginaires les rancunes atroces et frénétiques dont elle fut poursuivie pendant toute sa vie et après sa mort; ce serait faire fausse voie. Ce n'est pas contre une femme criminelle, c'est

contre une souveraine despotique et impérieuse que se sont levés les Francs. Les crimes imaginaires de Brunehaut n'égalent pas les crimes trop réels de Frédégonde: or, Frédégonde est morte dans son lit, pleine de jours, maudite sans doute de ses victimes et de leurs familles, mais indifférente à la nation, qui ne se sentait pas atteinte en somme par des délits contre des personnes. Pour être haïe comme Brunehaut, il a fallu de ces mesures qui atteignent, ou du moins qui menacent tout le monde sans exception: c'est le propre des actes du gouvernement de produire de tels résultats. Sa prodigieuse impopularité vient de là d'abord, de ses malheurs ensuite. Les écrivains qui ont parlé d'elle ont subi l'influence de sa tragique destinée. Une femme qui avait péri misérablement comme elle n'était-elle pas condamnée par le jugement de Dieu?

Somme toute, ils ne sont pas trompés complètement. Ils ont eu tort de la calomnier, mais ils ont eu raison de condamner sa politique. Et ils ont formulé cette condamnation selon le procédé barbare qui est incapable de distinguer les responsabilités, et de faire un départ entre la vie privée et la vie publique. L'histoire aussi condamne la politique de Brunehaut comme on condamne toutes les entreprises impossibles et toutes les réactions chimériques. Le despotisme avait fini son temps, et ce n'est pas parmi les Francs du VI<sup>e</sup> siècle qu'on pouvait espérer de le faire revivre. Brunehaut, comme plus tard Ebroïn, a péri pour l'avoir essayé; les Carolingiens sont devenus grands pour avoir inauguré une autre voie. L'absolutisme royal, s'il avait pu être réalisé, eût fait plus de mal que de bien: il était incompatible avec la mission providentielle du peuple franc, avec l'esprit nouveau de la société. L'avenir appartenait à cette monarchie tempérée que les descendants d'Arnulf et de Pepin allaient inaugurer bientôt sur les ruines du despotisme mérovingien, et dont la formule, toute conforme au génie chrétien, disait: *Lex fit ex constitutione regis et consensu populi.*